DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 12 - Samedi 13 octobre 2018 - 3-4 Safar - N° 2036 - 6e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaire des prières

Fajr : 05h21 Dohr : 12h35
Asr : 15h46 Maghreb : 18h19 Isha : 19h38

MÉTÉO

Alger	26°	16°
Oran	32°	18°
Annaba	22°	18°
Béjaia	24°	15°
Tamanrasset	34°	24°

www.dknews-dz.com

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le roi d'Espagne, le président du gouvernement espagnol et le Président équato-guinéen

P. 15

CÉRÉMONIE DU 50E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE-ÉQUATORIALE

M.Messahel représente le Président Bouteflika

P. 15

ALGÉRIE-CANADA

Une délégation parlementaire canadienne salue le rôle de l'Algérie dans la défense des droits des réfugiés

P. 15

AGRICULTURE

Le secteur agricole a enregistré «un développement fulgurant» ces dernières années

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, a relevé, jeudi à Alger, le «développement fulgurant» atteint dans le secteur agricole du pays, comparativement à l'année 2000, grâce aux nombreux efforts consentis dans ce sens par les pouvoirs publics.

P. 4

PRODUITS AGRICOLES:

Un plan d'action national pour la promotion des exportations en cours d'élaboration

ÉLECTIONS

La HIISE réunit en formation 29 wilayas à Béjaïa

P. 24

ALGÉRIE-BM-FMI

Croissance : le gouvernement algérien poursuivra ses réformes économiques

P. 7

DROIT ADDITIONNEL PROVISOIRE DE SAUVEGARDE:

M. Djellab : *« La liste des marchandises concernées «pratiquement finalisée»*

P. 5

SANTÉ

MAUX DE TÊTE ET MIGRAINE

Symptômes et causes

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (10E JOURNÉE) :

MCA-NAHD (2-1), ESS-CSC (2-0)

Le MC Alger s'est imposé devant le NA Hussein Dey sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 1-0), alors que l'ES Sétif a battu le CS Constantine 2 à 0 (mi-temps : 0-0), jeudi lors de la 10e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée mardi, mercredi et jeudi. Les deux buts de la rencontre MCA-NAHD ont été inscrits par Azzi (18') et Bendebka (75') pour le MCA, alors que Dib a réduit la marque pour le NAHD (90'+1).

P. 21

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE:

Inauguration de la nouvelle usine Sanofi à Sidi Abdellah

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 casemates pour terroristes détruites à Oum El-Bouaghi

- Reddition de 2 terroristes à Bordj Badji Mokhtar

P. 24

FI ESSAMIM

La lutte contre le trafic et la consommation de drogues en débat

L'émission radio «Fi Essamim», animée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaine 1, sera consacrée demain de 16h à 17h, aux efforts fournis par les services de la Sûreté nationale pour lutter contre le trafic et la consommation de drogues.

Horaire des prières

Vendredi 3- Samedi 4 Safar 1440

Fajr	05:21
Dohr	12:35
Asr	15:46
Maghreb	18:19
Isha	19:38

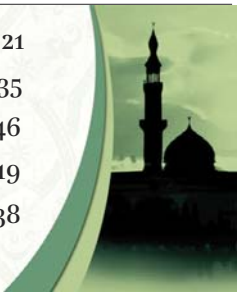

AUJOURD'HUI À BOUMERDÈS

Conférence ANR-Groupe des 15+2 partis

Dans le cadre des activités politiques du groupe «Continuité pour la stabilité des Réformes», le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, coordinateur du groupe des 15+2 partis, animera une conférence samedi 13 octobre à partir de 9h30 au niveau de la Maison de la Culture Rachid-Mimouni de Boumerdès. Au programme de cette journée : Conférence du SG de l'ANR sous le thème «La continuité pour préserver la stabilité et approfondir les réformes», interventions de certains présidents et responsables de partis à l'image de Mohamed Benhamou (El Karama), El Houari Hamidi (URN), Abderrahmane Akif (MNND), Lakhder Meslem (MEN), Yacine Loukal (FNIC), Badr Eddine Belbaz (PED), Mohamed Belkor (PS N), Kamel Bensalem (PRA) ainsi qu'une intervention du représentant du FLN.

LES 16 ET 17 OCTOBRE AU CRASC

Séminaire sur «La juridiction contemporaine et les tribunaux religieux»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, organise les 16 et 17 octobre, un séminaire sur «La juridiction contemporaine et les tribunaux religieux dans les pays de majorité musulmane : statut constitutionnel et impact». Le séminaire sera organisé avec la contribution du Centre des études et des recherches constitutionnelles au Conseil constitutionnel et le Centre de recherche en sciences islamique et civilisation.

BOUIRA

Rencontre régionale des élus du FLN

En prévision des élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la Nation, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbes, présidera ce matin à partir de 10h, au niveau du théâtre régional Hassan Laskri de Bouira, les travaux de la rencontre régionale des élus du parti des wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa et Boumerdès.

LE 15 OCTOBRE À ZÉRALDA

Conseil national de l'UNPA

Le secrétaire général de l'Union national des paysans algériens (UNPA), M. Alioui Mohamed, présidera lundi 15 octobre, au niveau de la Mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda, l'ouverture des travaux de la session du Conseil national de l'UNPA.

DU 16 AU 20 OCTOBRE À TO

2e Salon de la bande dessinée

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise du 16 au 20 octobre, à la Bibliothèque principale de lecture publique, la 2ème édition du Salon de la bande dessinée, en hommage à Ahmed Haroun.

Météo

	Max	Min
Alger	26°	16°
Oran	32°	18°
Annaba	22°	18°
Béjaïa	24°	15°
Tamanrasset	34°	24°

LES 16 ET 17 OCTOBRE À EL BAYADH

Célébration de la Journée nationale de l'émigration

Sous le patronage du Président de la République, le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera les 16 et 17 octobre, dans la wilaya d'El Bayadh, la célébration du 57e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration qui coïncide avec le 17 octobre de chaque année.

OFFRE PROMOTIONNELLE «PLAN PIXX 50» DE MOBILIS

Le mix au meilleur prix !

Toujours à l'écoute de sa clientèle, Mobilis annonce le lancement d'une promotion sur son « Plan PixX 50 », destinée à tous les anciens et nouveaux abonnés Mobtasim. Jusqu'au 08 Novembre 2018, les clients prépayés de l'offre Mobtasim, auront la possibilité d'adhérer au plan promotionnel PixX 50, en composant la formule *600# ou via l'application MobiSpace ou directement au niveau du Point de Vente. Ainsi, pour 50 DA seulement, les clients Mobtasim PixX 50 n'auront plus besoin de choisir entre communication et connexion et bénéficieront durant 24 heures de: Appels + SMS en illimité vers le réseau Mobilis; 50 DA de Bonus valable vers tous les réseaux en national

- 500 Mo de connexion internet. Aussi, afin de faire bénéficier vos proches de la promotion PixX50, Mobilis vous donne la possibilité d'acheter à votre correspondant le Plan Promo PixX50 en utilisant le service Sellekni Plan via *665#. PixX, c'est le mix au meilleur prix.

DU 13 AU 19 OCTOBRE À L'OPÉRA D'ALGER

10e Festival international de musique symphonique

Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, abritera du 13 au 19 octobre, la 10ème édition du Festival international de musique symphonique.

GALERIE MOHAMED RACIM

Vernissage de l'exposition de Djahida Houadef

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 16h30, au niveau de la galerie Mohamed-Racim, le vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Djahida Houadef intitulée «Passage Rituélique». L'exposition se poursuivra jusqu'au 3 novembre.

DEMAIN À BBA

Célébration de la Journée internationale de la femme rurale

A la veille de la célébration de la Journée internationale de la femme rurale La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, effectuera demain dimanche 14 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Au cours de cette visite, la ministre donnera le coup d'envoi officiel de la session de formation au profit de la femme rurale au niveau du Centre de formation professionnelle Chahid Harizi Abdelkader. Mme Eddalia, visitera par la suite le Centre d'animation et de loisirs pour la promotion de la citoyenneté qui abrite des activités de la femme rurale. La ministre qui se rendra dans une exposition organisée à l'occasion de cet évènement inspectera t un certain nombre de structures relevant de son secteur au niveau de la wilaya de BBA.

DU 15 AU 17 OCTOBRE AU CCO

9e Salon ERA-2018

La 9ème Edition du Salon international des énergies propres, des énergies renouvelables et du développement durable, «ERA 2018», se tiendra du 15 au 17 octobre 2018 au Centre des Conventions d'Oran (CCO).

CHLEF :

M. Temmar pose la première pierre de réalisation de 3.500 logements AADL à Oued Sly

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a procédé, jeudi à Chlef, à la pose de la première pierre de réalisation de 3.500 logements AADL, au lieu dit «Seffah» de la commune d'Oued Sly.

Sur place, (le site est reparti en trois lots de 1000+1000+1500 logements), M.Temmar a souligné l'impératif d'accélération des travaux de ce projet, avec la prise en considération des normes de construction en vigueur, afin, a-t-il dit, d' «éviter certaines déficiences éventuelles», d'autant plus que la région est connue pour son activité sismique ayant value à la ville de Chlef, ex-El Asnam, la perte de 80 % de son tissu urbain, un certain 10 octobre 1980, a rappelé le ministre.

M. Temmar a, par la même, souligné la nécessité de livraison des projets dans leurs délais, dont notamment celui de 800 logements AADL, en réalisation à travers la wilaya au titre de l'ancien programme attendu à la réception «avant la fin de l'année en cours».

Après avoir écouté un exposé sur le secteur de l'habitat à Chlef, le ministre a annoncé la destination au profit de la wilaya, de 2.524 nouvelles unités AADL au titre du programme 2019, appelant, en outre, tous les acteurs du secteur à coordonner leurs efforts pour éviter un retard dans le lancement des chantiers de ce programme.

Il a recommandé, à ce titre, la sélection de leurs sites d'implantation avant la fin de cette année, en vue du lancement de leurs chantiers début 2019, après approbation de la Loi de finances 2019, a-t-il souligné.

'«L'Etat algérien est garant des dotations financières relatives aux projets de logements», a-t-il fait savoir. Inspectant le chantier d'un projet de 200 logements promotionnels aidés à la cité Ben Souna, M.Temmar a instruit les bureaux d'études et entreprises en charge en vue de la réalisation des logements en conformité avec des plans d'urbanisme modernes, et adaptés au tissu architectural de la ville.

Sur place, des entrepreneurs ont exposé leurs doléances au ministre qui s'est engagé de les prendre en charge, notamment en ce qui concerne le versement de leurs dus. Il les a, également, instruit de l'impératif du parachèvement de leurs travaux et du respect des normes de construction garantes d'un logement de qualité au profit du citoyen.

CHLEF :

Impérative éradication des chalets avant fin 2018

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a mis l'accent, jeudi à Chlef, sur l'impératif d'éradiquer, avant la fin de l'année en cours, les chalets mis en place au lendemain du séisme du 10 octobre 1980.

«Il est impératif que les autorités locales trouvent des solutions à même de mettre un terme au problème des chalets, installés depuis 38 ans (au lendemain du séisme du 10 octobre 1980)», a souligné M. Temmar à l'issue de la présentation d'un exposé sur l'état des lieux du secteur du logement à Chlef.

«Le programme de remplacement des chalets par des constructions en dur a bénéficié de trois enveloppes financières, en sus de nombre de facilitations susceptibles d'aider à mettre un terme définitif à ce type d'habitat», a-t-il dit.

«L'Etat a fait sa part de travail», a-t-il souligné, tout en ajoutant que «le temps est maintenant à une prise de décision locale» pour l'examen des dossiers en suspens.

Assurant que «les fonds nécessaires au règlement de ce problème sont disponibles», le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et e la Ville a exprimé le souhait de voir «éradiqué, d'ici fin 2018, le reste des chalets encore debout dans la wilaya».

Il a révélé, à l'occasion, le rejet de 510 dossiers, au motif que les demandeurs sont déjà bénéficiaires de logements, au moment ou 3.431 dossiers n'ont pas encore été introduits auprès des services compétents, alors que 85 autres sont en cours de financement.

Depuis son lancement en 2009, le programme de remplacement des chalets à Chlef, a permis l'éradication de plus de 14.200 unités en préfabriqué, au moment où le problème se pose toujours pour 4000 autres unités dont les propriétaires ne peuvent bénéficier d'aides étatiques à cause de litiges légaux autour du foncier ou de la propriété du chalet concerné.

Les responsables de la Direction du logement de Chlef ont adressé, à l'occasion, plusieurs requêtes au ministre. Ils ont notamment exprimé leur besoin pour un nouveau lot de logements promotionnels aidés, outre le règlement des problèmes des logements F1 et du foncier. M. Temmar a donné instruction aux responsables concernés pour le lancement, avant fin 2018, du chantier d'un premier lot de 1000 unités de type promotionnel aidé, tout en s'engageant à affecter un programme de 500 unités similaires au profit de la wilaya, début de l'année 2019, «dans le cas du lancement effectif des travaux du premier lot», a-t-il promis.

Concernant le problème des logements de type F1, le ministre a exprimé la possibilité de les affecter au profit de jeunes célibataires, ou de couples sans enfants ou, à défaut, «les intégrer dans des F2 ou F3» à condition, a-t-il recommandé, «d'impliquer le citoyen dans les travaux des aménagements nécessités». Abdelwahid Temmar a également instruit du règlement des dossiers du foncier conformément à la loi 15/08 relative aux constructions non conformes ou érigées sans autorisation, au nombre de plus de 12.000 à Chlef. Un nombre qu'il a jugé «énorme». Le ministre a appelé, enfin, à l'impérative réalisation d'un calendrier inhérent aux projets de logements et leurs dates de livraison, à l'échelle locale, dans un souci de «rassurer les citoyens quant au délais de réception de leurs logements», a-t-il souligné.

PARTIS

M. Sahli plaide pour le dialogue afin de dépasser la situation de blocage à l'APN

Le Secrétaire général de l'Alliance Nationale Républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a plaidé, jeudi à Alger, pour le dépassement de la situation de blocage que connait l'Assemblée populaire nationale (APN) en privilégiant le dialogue en vue de parvenir à une solution satisfaisante pour toutes les parties.

«La situation de blocage que connait l'APN ne sert aucune partie mais elle porte, plutôt, préjudice à l'intérêt du citoyen et de la patrie en général», a déclaré M.

Sahli à la presse à l'issue d'une rencontre avec les représentants du groupe parlementaire du Front Al-Moustakbal.

Le SG de l'ANR a appelé, à cet effet, les présidents du groupes parlementaires, ayant décidé de geler les activités de l'APN, au dialogue pour parvenir à une solution satisfaisante pour toutes les parties».

Il a proposé, à ce propos, «la reprise des activités de l'Assemblée pour un moment afin que M. Bouhadja puisse présenter, par la suite sa démission». M. Sahli a suggéré, en outre, la présence des représentants de tous les groupes parlementaires de l'APN en vue de contribuer, a-t-il dit, à trouver les solutions adéquates à cette situation «difficile».

A ce titre, M. Sahli a affirmé que le président de l'APN a «manifesté sa disponibilité au dialogue en vue de rechercher une solution adéquate à cette situation».

Pour sa part, le président du groupe parlementaire du parti FLN, Mouad Bouchareb a mis l'accent sur «l'attachement» des groupes parlementaires ayant décidé de geler leurs activités, à leur revendication de démission de M. Bouhadja, soulignant «le refus» par ces groupes de toutes formes de médiation proposée par certaines formations politiques.

A ce propos, M. Bouchareb a démenti les informations relayées par certains médias sur «un éventuel un sit-in devant le siège de l'Assemblée», affirmant que les députés du FLN «refusent de recourir à de telles pratiques», d'autant plus que, a-t-il dit, «tout un chacun témoigne du respect à l'égard de la personne de M. Bouhadja qui a tant donné à l'Algérie».

RCD

Révision du code communal et de wilaya: une opportunité pour une pratique politique «innovante»

La révision du code communal et de wilaya constitue une «opportunité» pour engager le débat entre les élus eux-mêmes et avec les citoyens afin d'asseoir une pratique politique «innovante» et «consacrer l'élu dans son rôle d'entrepreneur des politiques publiques», a indiqué hier à Alger le président du Rassemblement pour le culture et la démocratie (RCD), Mohcen Belabès.

Intervenant à l'ouverture du congrès des élus du RCD, M. Belabès a expliqué qu'il s'agit notamment d'«identifier les besoins de renforcement des capacités des communes et des willayas, de lister les bonnes pratiques en termes de coopération et d'échange dans le cadre de l'intercommunalité». Il a insisté sur la nécessité pour les élus de se pencher sur «l'animation des quartiers et des villages qui demeurent des foyers autour desquels s'organise une partie importante de la vie sociale et économique».

Pour le premier responsable du RCD, «il est temps de réfléchir à un projet de refonte du code communal et de wilaya pour aller dans le sens de la décentralisation avec une meilleure définition des compétences des Assemblées locales, une délimitation de leurs secteurs d'intervention et d'action, ainsi que la clarification des règles de leur fonctionnement pour consacrer les principes de coopération, de solidarité et de libre administration».

Evoquant le front social, M. Belabès a critiqué «l'absence de gouvernance dans la médiation qui se caractérise par la persistance de conflits sociaux». Concernant la situation prévalant à l'Assemblée nationale populaire (APN), le président du RCD a estimé qu'il s'agit d'un «simulacre de contestation», observant que c'est «d'abord la Constitution et les lois en vigueur qui ont été piétinées par ceux-là mêmes qui les ont promulguées».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Trois casemates pour terroristes détruites à Oum El-Bouaghi

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert et détruit, suite à une opération de recherche et de ratissage menée jeudi à Oum El Bouaghi, trois casemates pour terroristes, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à Oum El Bouaghi/5eRM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 11 octobre 2018, trois (03) casemates pour terroristes», note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté, à Bordj Badji Mokhtar/6eRM et Djanet/4eRM, vingt-neuf (29) orpailleurs et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munition, trois (03) camions, deux (02) véhicules tout-terrain, (65) groupes électrogènes, 24 marteaux piqueurs et deux (02) détecteurs de métaux, alors que des tentatives de contrebande de 13085 litres de carburant ont été mises en échec à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf/ 5eRM».

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Tébessa/5eRM, deux (02) narcotrafiquants en leur possession 32 kilogrammes de kif traité, et ont arrêté également un contrebandier et saisi 3007 unités de différentes boissons à El Oued/4eRM, tandis que des Garde-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 69 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Tlemcen et Mostaganem/2eRM», ajoute le communiqué.

APS

SÉCURITÉ SOCIALE:

100 étudiants rejoignent l'ESSS pour l'obtention d'un Master en protection sociale

Cent (100) étudiants ont rejoint jeudi, l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS), au titre de l'année 2018-2019, dans le but d'obtenir un Master dans 4 spécialités de formation supérieure relatives au domaine de la protection sociale, à savoir: la spécialité juridique, la gestion stratégique et la gestion informatique.

Présidant la cérémonie de lancement officiel de l'année scolaire de cette école, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali a affirmé que cet établissement scientifique avait pour objectifs «la consolidation des connaissances et des capacités fondamentales, afin de garantir le bon fonctionnement du système de la sécurité sociale, selon les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et le développement de l'échange d'expériences en matière de sécurité sociale au double plans régional et international». Outre la formation en Master, M. Zemali a précisé que l'ESSS œuvrait à «développer la formation continue dans le domaine de la protection sociale, pour assurer la qualification de la ressource humaine», contribuant ainsi à «la promotion continue du système de la sécurité sociale», ajoutant que cette école a été placée «en cotutelle pédagogique» du ministère du Travail et de celui de l`Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Devenue «un pôle de formation et de spécialisation dans le domaine de la sécurité sociale et de sa modernisation tant au niveau national que régional», le ministre a indiqué que l'ESSS a vu «la sortie de trois promotions composées de 221 étudiants d'Algérie et de différents pays africains», rappelant que la concrétisation de cet édifice scientifique intervient «conformément aux instructions du président de la République Abdelaziz Bouteflika». Le ministre a rappelé les conventions bilatérales de coopération, conclues entre l'ESSS et les établissements de sécurité sociale de Mauritanie, Mali, Niger, Cameroun, Tunisie et Sénégal. Le directeur de la formation supérieure au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Boukezzata Djamel, a évoqué dans son intervention, un projet de décret fixant les conditions et modalités d'exercice de la tutelle pédagogique sur les établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels qui «paraitra prochainement dans le journal officiel». Ce projet intervient, a-t-il précisé, pour actualiser les dispositions du décret 83-363, promulgué le 28 mai 1983, et ce conformément aux développements et nouveaux critères du secteur de l'Enseignement supérieur. Le responsable a fait savoir que six (06) secteurs dont les ministères du Travail, de la Culture et du Tourisme disposaient d'écoles ou d'instituts nationaux supérieurs soumis à la tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, précisant que la tutelle pédagogique constituait un «accompagnement» de toutes ces écoles pour garantir la cohésion du système de l'enseignement supérieur en Algérie.

AGRICULTURE:

Le secteur agricole a enregistré «un développement fulgurant» ces dernières années

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, a relevé, jeudi à Alger, le «développement fulgurant» atteint dans le secteur agricole du pays, comparativement à l'année 2000, grâce aux nombreux efforts consentis dans ce sens par les pouvoirs publics.

S'exprimant lors de la cérémonie de clôture du 18ème Salon de l'élevage et de l'agroéquipement (SIPSA-SIMA), s'étant tenu du 8 au 11 octobre au palais des expositions d'Alger, le ministre a considéré que grâce à cette évolution, le citoyen consomme aujourd'hui des légumes issus à 100% de la production algérienne.

Solon lui, 100% des viandes blanches consommées en Algérie sont également de production nationale, alors que pour les viandes rouges consommées dans le pays, 95% environ sont issues de la production locale.

M. Bouazghi a rappelé que cette situation découle des efforts du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a mis l'accent sur ce secteur sensible, pour «atteindre la sécurité alimentaire et sauvegarder la souveraineté nationale».

Il a également rappelé les subventions étatiques «importantes» que le gouvernement a injecté dans ce secteur, avec pour objectif sa consolidation et son développement. Il a de même cité l'exemple de la wilaya de Djelfa, placée comme wilaya à l'honneur dans cette édition du salon,-»une première dans l'histoire des salons en Algérie» - qui est passée du statut de wilaya purement pastorale au statut de «wilaya productrice de toutes sorte de fruits et légumes ainsi que de viandes de diverses provenances». Dans ce sillage, il a également évoqué le cas de la wilaya de Biskra qui produit, de nos jours, plusieurs denrées alimentaires alors qu'auparavant, elle ne produisait que des dattes.

Le ministre a ainsi estimé que ces deux wilayas ayant beaucoup évolué, participent grandement dans l'atteinte de la sécurité alimentaire dans le pays, et ce, sans exclure les autres wilayas qui, selon lui, enregistrent pour plusieurs des évolutions notables dans ce secteur «alternatif au sein de l'équation économique nationale». Evoquant les Pays-Bas, pays à l'honneur dans cette édition du salon SIPSA-

SIMA, le ministre de l'Agriculture a souligné que de nombreuses actions de coopération ont été menées entre les deux pays, notant qu'elles iront en se renforçant et en se diversifiant. Pour sa part, l'ambassadeur Néerlandais, M. Robert Van Embden, a manifesté la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec l'Algérie, une volonté également exprimée par la ministre de l'Agriculture de ce pays, qui est venu visiter les stands de cette édition du SIPSA-SIMA. A noter que 550 opérateurs économiques ont participé à cette édition du Salon dont 280 opérateurs économiques venus de 32 pays du monde. Selon le ministre de l'Agriculture, les différents stands ont reçu 25.000 visiteurs, en qualifiant l'évènement de «succès».

Lecture de recommandations devant optimiser le développement du secteur

Le salon SIPSA-SIMA organisé sous le thème «pour une agriculture intelligente, face au défi d'une sécurité alimentaire et sanitaire durable», avait également accueilli plusieurs conférences liées aux recommandations issues des assises nationales de l'agriculture d'avril dernier, priorité nationale du Gouvernement et de l'organisation interprofessionnelle des filières agricoles. Dans ce cadre, quatre forums ont été organisés en marge de l'exposition, à savoir le Forum interprofessionnel du lait et produits laitiers, le Forum international de l'agro-écologie, de l'environnement horticole, de la mécanisation innovante et des ressources renouvelables, le Forum fruits et légumes maraichage à l'export ainsi que le Forum international de l'aquaculture et des ressources halieutiques.

A la clôture du salon, les panelistes des différents forums ont exposé devant le ministre les recommandations collectées lors de ces rencontres à thématiques.

Ainsi, pour ce qui est du forum interprofessionnel du lait et produits laitiers, il a été notamment relevé la non-valorisation du volume de la production laitière du pays, et ce, au même titre que le «potentiel dormant» de cette filière, constitué par la production en lait de chamelle, de brebis et de chèvre. Concernant le forum de international de l'agro-écologie, de l'environnement horticole, de la mécanisation innovante et des ressources renouvelables, le paneliste a soulevé la nécessité de développer les différents segments de la l'agriculture et des produits forestiers, notamment le patrimoine horticole, les plantes aromatiques et les huiles essentielles. Quant aux troisième forum, celui dédié aux fruits et légumes maraichage à l'export, la nécessité d'améliorer et de développer les aspects liés à la normalisation et à la labélisation a été mis en exergue, ceci pour rendre possible d'atteinte l'objectif de placer les produits algériens à l'étranger. De même, l'importance de diversifier les cibles d'écoulement des produits algériens a été relevée, telle la nécessité de prospecter et d'aller vers les marchés des pays émergeants, où les chances de placement peuvent être importantes.

Aussi, le paneliste a évoqué la nécessité de la mise en place d'une fiscalité incitative pour les producteurs et les exportateurs, renforçant ainsi «l'agressivité» des produits algériens à l'export, et ce, outre la revue de la réglementation et de la stratégie à adopter pour pénétrer des marchés nouveaux, notamment, ceux férus des produits naturels et labélisés «Bio».

Concernant les recommandations énumérée suite aux discussions ayant eu lieu lors du forum international de l'aquaculture et des ressources halieutiques, elles ont porté notamment sur la nécessité d'œuvrer pour lever «la barrière technique» lié à l'exportation de la ressource halieutique algérienne.

Ceci inclus le développement des aspects liés à la qualité des produits et la disponibilité des intrants dans ce segment de production.

En réponse à ces recommandations, le ministre a souligné que ces quatre segments du secteur de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, revêtent une importance majeur au sein de son département ministériel, et que leur développement est une priorité, rappelant de même les maintes efforts déjà consentis pour cette finalité.

A l'issue de la cérémonie de clôture du SIPSA-SIMA, des Trophées ont été remis, notamment à l'expert des questions agricoles, M.

Mokran Nouad, à la membre de Filaha Innov et enseignante-chercheuse à l'USTHB, Djamila Haliche, au président de la fondation Filaha de la Wilaya de Djelfa, Hakim Zoubiri, ainsi qu'aux entreprise EOPAM, Djazagua, et à la ferme pédagogique d'Alger.

La prochaine édition du salon de l'élevage et de l'agroéquipement se tiendra du 7 au 10 octobre 2019, mais avec un nouveau nom, à savoir le «SIPSA FILAHA», a-t-on annoncé sur place.

ENERGIE:

La mutualité de l'industrie du pétrole présente ses prestations aux travailleurs à Hassi-Messaoud

Les prestations et les avantages accordés par la Mutualité de l'industrie du pétrole (MIP) aux travailleurs exerçant dans le secteur des hydrocarbures ont été au centre d'une rencontre organisée jeudi à Hassi-Messaoud (80 km d'Ouargla) à l'initiative de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC, affiliée à l'UGTA).

Animée par des responsables de cet organisme, la rencontre s'inscrit dans le cadre d'un programme de FNTPGC visant à se rapprocher des travailleurs pour les sensibiliser et les orienter, notamment en ce qui concerne leur participation à la stabilité des entreprises du secteur ainsi qu'au développement de la coopération et à la mise en place d'un partenariat «gagnant gagnant», a affirmé à l'APS le secrétaire général de la FNTPGC, Hammou Touahria, en marge de cette rencontre tenue à la base Sonatrach de la zone de Haoud El-Hamra.

La rencontre, qui entre dans le cadre d'une série d'initiatives similaires prévues au niveau des plateformes d'In-Aménas (Illizi), Hassi-R'mel (Laghouat), Arzew (Oran), Skikda, Béjaia et Alger, permettra de montrer les objectifs principaux de la MIP au profit des travailleurs afin qu'ils puissent faire face aux risques de la vie sociale, a-t-on fait savoir.

La MIP, un organisme à caractère social régi par la loi 15/02 du 04 janvier 2015, propose des prestations en rapport avec la couverture sociale visant à assurer aux membres adhérents et à leurs ayants droit des prestations du régime général, individuel ou collectif, complémentaires et, au cas échéant, supplémentaires à celles servies par la sécurité sociale, et elle peut également garantir des prestations facultatives, a-t-on ajouté.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence des autorités locales, des responsables et cadres de diverses filiales du groupe Sonatrach, a été une occasion aussi pour signer un contrat de sponsoring entre le club sportif Ittihad Chabab Ouargla (ICO) et l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP).

APS

M. BOUAZGHI :
«Mis en place d'un programme national de production de semences et de plants»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a annoncé, jeudi à Alger, la mis en place d'un programme national de production de semences et de plants, qui vise à couvrir les besoins du marché et limiter l'importation, à même de consolider la sécurité alimentaire et diversifier les produits agricoles.

Dans son allocution lors d'une Journée technique sur le développement des pépinières, organisée par le Groupe Génie rural, placée sous le thème « la pépinière : levier de développement agricole», le ministre a indiqué que ce programme s'inscrivait dans la dynamique entamée par le Secteur en vue d'ériger l'agriculture en levier principal de l'économie nationale, par souci de réaliser le développement et la sécurité alimentaires.

M. Bouazghi a souligné que le programme mis en place dans le domaine des semences et des pépinières constituait l'une des bases de l'intensification des produits agricoles et forestiers, dans l'objectif d'améliorer la productivité et d'assurer ses moyens dans plusieurs domaines, notamment ceux ayant trait aux produits stratégiques. Dans ce cadre, le programme qui a été élaboré à l'horizon 2022, vise, selon le ministre, la production des besoins du pays en semences et en plants, réduire leur importation et en assurer le cadre juridique et les mesures d'encouragement en vue de la promotion de cette filière.

Dans ce contexte, le ministre a rappelé que la production nationale actuelle en semences améliorées, s'élèvait à 1,5 million de quintal et que le but escompté était d'atteindre 2,24 millions de quintaux à l'horizon 2022. Dans le domaine des semences et des plants et au regard des objectifs de production, prévus à l'horizon 2022 et qui seront de l'ordre de 161 millions de quintaux de légumes, dont 69 millions de quintaux de pomme de terre, les besoins en semences, notamment les semences améliorées, est de 400.000 quintaux concernant les légumes et 3,2 millions quintaux de semences de pomme de terre, d'après le ministre. Pour ce qui est des arbres fruitiers et des vignes, qui représentent également l'une des plus importantes productions en

économie nationale, le ministre a indiqué que les quantités disponibles dépassaient les 25 millions de plants, tandis que les besoins nationaux en la matière, représentaient 55 millions de plants.

Pour ce qui est du domaine forestier, la production actuelle est autour de 25 millions de plants tandis que les besoins nationaux atteindront les 38 millions plants à l'horizon 2022.

Et pour atteindre ces objectifs, le ministre a appelé à l'exploitation de toutes les ressources naturelles et humaines afin de renforcer la recherche, la formation, l'aide technique et les capacités des opérateurs activant dans le développement des semences et des plants. A ce propos, le ministre a souligné l'importance de présenter le bilan des activités de cette filière en termes de production agricole ou de reboisement, outre les objectifs atteints relatifs aux programmes élaborés et mis en œuvre ces trois dernières années.

S'agissant de l'élargissement des superficies cultivées, M. Bouazgui a insisté sur l'importance d'assurer les semences et les plants en adéquation avec la saison agricole, les méthodes techniques, prenant en considération ses normes d'hygiène et de qualité.

Le premier responsable du secteur a fait état de près de 41 pépinières agrées par le Centre national de contrôle et certification des semences et plants sur un total de 530 pépinières d'arbres fruitiers et de vignes, rappelant la production de près de 12 millions de plants certifiés entre 2015 et 2018 auxquels s'ajoutent plus de 14 millions de plants importés dans la même période.

Le secteur a recensé 168 pépinières dont 47 relevant à la direction des forets, 55 dirigées par le groupe Génie rural et 66 privées, a fait savoir le ministre, affirmant que la capacité de production de ces pépinières était de 237 millions de plants dont 55% est produit par le groupe Génie rural.

Compte tenu de son importance stratégique, les produits végétaux s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt accordé aux banques de gènes susceptible de sauvegarder l'héritage végétale garantissant ainsi la sécurité alimentaire. La création de la banque de gènes a connu une évolution en dents de scie, d'où la nécessité de la relancer par la commission récemment mise en place au niveau de l'institut national des recherches en agronomie (INRA). Il a affirmé, en outre, que la satisfaction des besoins du marché national en ces ressources passe inéluctablement par un recensement minutieux de toutes les pépinières et la mise en place de programmes pour leur développement et modernisation à court et moyen termes.

A ce propos, le ministre a appelé tous les responsables au niveau central à réfléchir à l'organisation des opérateurs de pépinières et à la mise au point de tous les dispositifs juridiques et administratifs y afférents.

Préparation pour la création d'un conseil national des professionnels et propriétaires de pépinières

Pour sa part, le président du Groupe Génie rural, Bousseka Mahfoud, a indiqué qu'un Conseil national de professionnels et propriétaires de pépinières était en cours de préparation et devrait se charger de toutes les préoccupations de cette catégorie, et œuvrer à aplanir de toutes les difficultés pouvant entraver le développement de cette filière.

Il a appelé, également, à la relance de l'activité de production des semences et des plants en vue du développement et de la modernisation de cette activité.

Dans cette optique, le Groupe Génie rural organise, en collaboration avec tous les spécialistes, professionnels, propriétaires de pépinières et techniciens, cette journée technique dans sa première édition, ce qui permettra de prendre connaissance de ce patrimoine et de chercher des solutions idéales pour augmenter leurs capacités de production.

M. Bousseka a indiqué, à cet égard, que le Groupe disposait de 73 pépinières couvrant 31 wilayas, sur une superficie globale estimée à 970 hectares dont 750 exploitables, outre des laboratoires pour la production des plants d'une capacité de production de 150 millions d'unités de différents types, soit l'équivalent de 55% de la capacité de production nationale.

A ce propos, M. Bousseka a rappelé des deux projets pilotes de développement des deux pépinières de Tadmait (Tizi Ouzou) et d'El-Harrach (Alger), qui seront présentés ultérieurement. Dans une réponse à une question de la presse relative au taux de couverture des besoins nationaux en termes de semences et de plants, le même responsable a fait savoir que l'Algérie produisait plus de 30% de ses besoins et importait le reste.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE:
Inauguration de la nouvelle usine Sanofi à Sidi Abdellah

Le groupe pharmaceutique Sanofi Algérie a lancé jeudi sa nouvelle usine de Sidi Abdellah (Alger) , le plus grand complexe de production et de distribution des médicaments en Afrique. Doté d'un investissement de plus de 10,6 milliards de dinars (85 millions d'euros), le complexe est implanté sur un site qui s'étend sur une superficie de 6,6 hectares (ha) dont 3,5 ha est consacré à la production, à la distribution et au stockage, selon les explications des responsables du groupe Sanofi lors de la cérémonie de l'inauguration qui a eu lieu en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

Ce complexe qui emploie près de 400 collaborateurs, offre une capacité de production de plus de 100 millions d'unités annuellement, a indiqué le PDG de Sanofi Algérie, Haissam Chraiteh, ajoutant qu'une centaine de spécialités pharmaceutiques seront produites dans ce complexe, couvrant les différentes classes thérapeutiques telles que le diabète, la cardiologie, la neurologie et la douleur. Selon lui, la commercialisation des médicaments produits à partir du complexe de Sidi Abdellah se fera au cours de l'année prochaine 2019, après l'achèvement du processus des validations auprès du ministère de la Santé. «Notre objectif pour 2019 est de monter en puissance, c'est un travail énorme qui nous attend notamment avec un programme considérable de qualifications et de validations», a déclaré M. Chraiteh lors d'un point de presse organisé en marge de la cérémonie. L'usine est actuellement en phase d'essais techniques et va entamer incessamment le process réglementaire avec l'acquisition des validations nécessaires pour avoir l'agrément final, note le PDG. Interrogé sur les objectifs du groupe en matière d'exportation des médicaments produits en Algérie, M. Chraiteh a souligné que «la priorité est de démarrer le complexe de manière fiable». «Le site est fait pour être amené à produire plus de formes et de produits de gamme Sanofi. Mais avant d'aller plus loin dans son élargissement il doit d'abord consolider son démarrage et respecter les engagements prises en matière de sécurisation d'approvisionnement», soutient-il. «Après, le site est fait avec une telle envergure pour pouvoir attaquer d'autres marchés à terme», a-t-il encore avancé. Ainsi, avec ce grand complexe, Sanofi augmentera progressivement la part de ses produits fabriqués localement à 85% par rapport au total de ses activités en Algérie, contre 65% actuellement.

«C'est l'un des ratios les plus élevés pour le groupe Sanofi au monde», explique de son coté le vice-président exécutif du groupe, chargé des marchés émergents, Olivier Charmeil.

L'Algérie a été, d'ailleurs, parmi les cinq pays qui ont accueillis les plus grands projets du groupe Sanofi ces dernières années, à coté de la Chine, la Russie, le Brésil et le Mexique, d'après M. Charmeil.

Il a expliqué le choix de l'Algérie parmi ses pays, par la présence du groupe Sanofi qui remonte à 27 ans, l'attractivité du marché algérien, les compétences des équipes, ainsi que la volonté des autorités publiques à développer l'industrie pharmaceutique.

«L'ensemble de ces critères qui fait que nous prenons cette décision qui est guidée par une vision stratégique à long terme», lance-t-il.

Sur la question de la fabrication locale des intrants, le vice-président exécutif du groupe, chargé des affaires industrielles globales, Philippe Luscan, a expliqué que «le complexe va forcément attirer des partenariats autour de lui». «Nous sommes inscrit dans un écosystème et nous faisons partie d'un tissu industriel», ajoute M. Luscan affichant la disponibilité du groupe pour nouer de nouveaux partenariats avec des opérateurs locaux pour augmenter le taux d'intégration nationale. Concernant les projets de Sanofi en Algérie, les responsables du groupe ont mis l'accent notamment sur le partenariat entre Saidal et Sanofi pasteur pour la production locale de vaccins. «Les discussions autour de ce projet sont en cours et nous restons toujours dans une logique de développement continue en Algérie», a soutenu M. Chraiteh.

A propos du projet de fabrication de l'insuline en Algérie, le même responsable a affirmé également que les discussions étaient toujours en cours.

«Notre volonté est là, elle est inscrite.

Nous attendons que les choses évoluent», a-t-il ajouté.

Présent en Algérie depuis 1991, Sanofi Algérie a lancé son premier investissement en 1998, avec la création en partenariat avec Saïdal, d'une unité de production à Ain Benian, qui sera transféré au complexe de Sidi Abdellah en 2019.

Le transfert de cette unité vient suite à la saturation de ses capacités de production et en réponse au besoin de moderniser les processus techniques de fabrication.

En 2000, Sanofi Algérie a mis en exploitation une autre unité à Oued Smar, avant d'entamer en 2013 le complexe intégré de Sidi Abdellah qui comprend à la fois des unités de production et de distribution dotés des derniers systèmes de gestion.

APS

ORAN:
Signature d'une convention de coopération entre l'ASAL et la Direction générale des forêts

Une convention de coopération a été signée, jeudi au centre de développement des satellites d'Oran, entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et la Direction générale des forêts visant à préserver le patrimoine forestier. Cette convention a été paraphée par le Directeur général de l'ASAL, Azzeddine Oussedik et le Directeur général des forêts (DGF), Mahmoudi Ali, en présence des cadres de deux instances. Le DG de l'ASAL a souligné que cet accord qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la convention signée avec le ministère de l'Agriculture, de Développement rural et de la Pêche en septembre 2017, vise à renforcer la contribution de l'agence spatiale dans l'exploitation des satellites pour traiter des données et élaborer des cartes pour déterminer avec précision les zones sinistrées, afin de régénérer le couvert végétal endommagé. L'accord permet aussi la mise en place d'un système estimatif des risques d'incendies affectant le couvert végétal à travers le pays et suivre le phénomène de désertification en zones steppiques. Pour sa part, le Directeur général des forêts, Mahmoudi Ali a affirmé que cet accord renforcera, entre autres, le développement des zones humides, la lutte contre les parasites, la prévention contre les feux de forêts et le suivi de la désertification et des changements climatiques pour une gestion moderne des espaces boisés à travers le système d'information géographique (SIG). Des communications ont été animées à cette occasion abordant les feux de forets, la cartographie des zones à risques et la désertification, entre autres.

DROIT ADDITIONNEL PROVISOIRE DE SAUVEGARDE:

Djellab : « La liste des marchandises concernées «pratiquement finalisée»

La liste des marchandises soumises au droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) est «pratiquement finalisée», a indiqué jeudi à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«Le décret exécutif définissant les modalités d'élaboration et de fixation de la liste des marchandises soumises au DAPS et les taux correspondants vient être publié au Journal officiel, la liste est pratiquement finalisée.

Mercredi (hier), il y avait une séance de travail avec les services du premier ministère (..) Nous sommes juste, en train de consolider la liste de ces marchandises pour la publier», a indiqué M. Djellab lors d'un point de presse tenu en marge d'un Forum sur les fruits et légumes à l'export, organisé en marge du Salon de l'élevage et de l'agroéquipement.

Le ministre a, à ce titre, indiqué que «pratiquement, tous les produits seront soumis à cette taxe au lieu d'interdire leur importation». «Nous sommes en train d'avancer dans la transparence et la prévisibilité au profit de nos opérateurs et partenaires économiques», a-t-il ajouté. Pour rappel, les modalités d'élaboration et de fixation de la liste des marchandises soumises au DAPS et les taux correspondants, ont été récemment définies par un décret exécutif publié au journal officiel (JO) n 57. Ainsi, la liste des marchandises soumises au DAPS et les taux correspondants sont arrêtés par un comité interministériel, dénommé le «comité» . Présidé par le représentant du Premier ministre, le comité est composé des représentants des ministères des finances (impôts et douanes), du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, ainsi que du représentant de la chambre algérienne de commerce et d'industrie. Le Comité peut également associer à ses travaux tout représentant d'un autre ministère dont la participation est jugée utile. Dans l'élaboration des projets de listes de marchandises soumises au DAPS et les taux correspondants, le comité prend en considération les rapports pertinents émanant des administrations concernées et les résultats des travaux de la commission consultative intersectorielle des mesures de sauvegarde. La liste des marchandises concernées par le DAPS et les taux correspondants, sont fixés par arrêté du ministre du commerce. Pour rappel , la Loi de finances complémentaire 2018 a institué un Droit additionnel provisoire de sauvegarde applicable aux opérations d'importation de marchandises, qui est fixé entre 30% et 200%. Il sera perçu en sus des droits de douane.

PRODUITS AGRICOLES:

Un plan d'action national pour la promotion des exportations en cours d'élaboration

Un plan d'action national pour la promotion des exportations des produits agricoles et agro-alimentaires est en cours d'élaboration, a annoncé jeudi à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«Nous sommes en train de travailler, sur un plan d'action national pour la promotion des exportations des produits agricoles et agro-alimentaires, inspiré de la stratégie nationale des exportations», a indiqué M. Djellab lors d'un Forum sur la filière fruits et légumes à l'export, organisé en marge du Salon de l'élevage et de l'agroéquipement.

Ainsi, d'ici la fin de l'année en cours, «deux instruments seront fin prêts pour la promotion des exportations hors hydrocarbures notamment agricoles à savoir un plan d'action pour la promotion des exportations des produits agricoles et une stratégie nationale de diversification des exportations», a-t-il ajouté.

Selon lui, ces deux instruments devraient consolider la politique commerciale engagée par les pouvoirs publics en faveur des exportations.

Pour M. Djellab, une dynamique en matière d'exportation hors hydrocarbure est en train de se déclencher.

Pour appuyer ses propos, il rappelle que durant les huit (8) premiers mois de l'année 2017, les exportations algériennes hors hydrocarbures avaient atteint 1,2 milliard de dollars pour passer à deux (2) milliards de dollars durant la même période de 2018.

Détaillant le plan d'action visant à promouvoir les exportations des produits agricoles, le ministre a précisé qu'il s'articulait sur cinq (5) axes à savoir la mise en place d'une cartographie des produits agricoles, la certification de l'ensemble des laboratoires de certification et de normalisation des produits agricoles, la compétitivité du produit agricole, la mise en place d'une logistique facilitant l'exportation de ces produits et enfin l'accompagnent de l'exportateur à l'étranger. Abordant la cartographie des produits agricoles, le premier responsable du secteur a reconnu que, certes, l'offre agricole existait, toutefois, ces produits agricoles devraient être «exportables» et surtout «certifiés», et ce, pour réussir à les placer sur les marchés internationaux.

Pour ce qui est de la certification de l'ensemble des laboratoires de certification et de normalisation des produits agricoles, le ministre a fait savoir qu'un travail était en cours avec les producteurs agricoles et notamment avec les exportateurs avec l'implication du ministère de l'Agriculture et d'autres ministères pour faire un diagnostic de tous les laboratoires de certification et de normalisation.

M. Djellab a également révélé que son département ministériel travaillait actuellement en concertation avec l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) pour accréditer tous les laboratoires de certification publics et privés à l'effet de renforcer la certification des produits agricoles.

Selon lui, les premiers résultats de ce travail verront le jour vers la fin novembre prochain. Evoquant le troisième axe de ce plan d'action, lié à l'aspect compétitivité, le ministre a jugé que pour réussir à conquérir les marchés internationaux, le secteur de l'agriculture aurait besoin beaucoup plus de l'innovation et de transferts technologiques, comme éléments clés pour que les produits algériens deviennent compétitifs. La logistique est l'autre facteur déterminant de la compétitivité du produit national, selon le ministre. M. Djellab, à ce titre, fait part d'un travail en cours entre son département et le ministère des Travaux Publics et des Transports pour l'élaboration d'une cartographie de plates-formes logistiques. Ainsi, dans le cadre de l'intégration continentale, un travail est en cours d'élaboration pour la mise en place de deux plates-formes logistiques: la première à Tindouf et la seconde à Tamanrasset, a- t-il fait savoir.

Ces deux plates-formes, a-t-il dit, devraient permettre de rapprocher les exportateurs algériens des pays africains voisins.D'autres plates-formes à l'étranger, en Russie notamment, sont à l'étude, a-t-il ajouté Abordant le volet accompagnement de l'exportateur, le ministre a indiqué: «nous sommes en concertation avec le ministère des Affaires étrangères pour mettre en place un dispositif pour que les représentations commerciales jouent leur plein rôle dans l'accompagnement des exportateurs.» Dans le même ordre d'idées, M. Djellab a mis l'accent sur la nécessité d'encadrer les opérations d'exportation des produits notamment agricoles. Faisant, à ce propos, le point sur l'encadrement financier, il a souligné l'absence d'un système de financement adapté à l'exportation.

Ainsi, des réformes sont prévues pour qu'il y ait une adaptation des instruments de financement, y compris les systèmes bancaires et les services de soutien et d'aides à l'exportation, a-t-il indiqué.

Evoquant, à ce titre, le rôle du Fonds de soutien pour la promotion des exportations, M. Djellab a fait savoir qu'un travail était en cours à l'effet d'examiner la possibilité d'introduire le fret terrestre, au titre du soutien accordé aux exportateurs par ce Fonds. «Pour le moment, le Fonds de soutien pour la promotion des exportations subventionne le fret international maritime et aérien. Ainsi, nous avons pris l'initiative d'introduire également le fret terrestre. Si on veut exporter vers l'Afrique, le fret terrestre serait très utile.» Parmi les actions prévues pour promouvoir les exportations notamment des produits agricoles, le ministre a également cité l'introduction d'une prime à l'exportation basée sur la valeur ajoutée, la mise en place d'un agrément devant faciliter les exportations, la promotion du métier de l'exportateur et l'élaboration d'un guide au profit de l'exportateur.

TOURISME:

L'investissement en l'élément humain, clé de voûte pour relever le défi de la qualité

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a affirmé, jeudi à Alger, que «l'investissement en l'élément humain était la clé de voûte pour relever le défi de la qualité et concrétiser la politique du développement durable dans le secteur du Tourisme». Présidant en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki, le lancement de la 3e phase du programme de formation au profit de quelque 3300 professionnels et fonctionnaires sous la supervision du Groupe Hôtellerie, Tourisme et thermalisme (HTT), en partenariat avec le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue, M. Benmessaoud a mis en avant l'importance crucial qu'accorde le Plan d'orientation de l'aménagement touristique 2030 à la stratégie de formation, en la plaçant en priorité première afin de doter les établissement hôteliers et touristiques d'une main-d'œuvre et d'un encadrement compétents, répondant aux exigences du Tourisme moderne.

Il a souligné, dans ce sens, la nécessité de s'adapter à l'ambitieux programme d'investissement dans le secteur touristique et de hisser la qualités des prestations aux standards internationaux. Le ministre a rappelé également que «la stratégie de développement du secteur appréhende la formation touristique, hôtelière et thermale comme l'un des fondements du Plan qualité qui passe, impérativement, par la dotation des établissements touristiques de compétences à la hauteur des besoins du secteur afin de relever le défi de la qualité». Evoquant les accords de partenariat et de coopération avec le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et celui du l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique afin de parfaire le niveau des cadres et travailleurs du Tourisme, le ministre a fait état de la concrétisation d'un nouveau partenariat avec la secteur de la formation visant la création de filières de formation d'excellence dans les métiers de l'hôtellerie, tourisme et thermalisme».

Une convention a été conclu avec le département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Groupe Hôtellerie, Tourisme et thermalisme (HTT) et l'Institut national du Tourisme pour la formation des étudiants en post-graduation dans les spécialités du tourisme et de l'hôtellerie et pour leur offrir des stages pratiques dans les établissements hôteliers et des complexes touristiques, a-t-il encore ajouté. Soulignant l'importance de l'investissement en l'élément humain conformément à l'ambitieux programme en cours de réalisation à travers l'ensemble du territoire national afin de doter les nouvelles infrastructures touristiques de personnels compétents dans toutes les filières du tourisme, M. Benmessaoud a fait état de l'approbation, à ce jour au niveau national, de plus de 1800 projets pour un investissement de 1400 milliards de dinars, offrant 111.000 nouveaux emplois er plus de 270.000 lits. Quelque 800 nouveaux hôtels ont été réalisés au niveau national offrant 103.000 lits et 44.000 emplois, a-t-il ajouté, précisant que 11 établissements hôteliers, représentant 12.000 lits, ont été réalisés dans le cadre du partenariat avec des étrangers. Rappelant le plan de modernisation des établissements hôteliers du secteur public, le ministre a mis en avant «l'intérêt qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au secteur du Tourisme dans le cadre de la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures». De son côté, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki, a indiqué que la filière Hôtellerie, Restauration et Tourisme représentait à elle seule 26 spécialités de formation professionnelle, évoquant l'institution, cette année, du Certificat d`aptitude professionnelle et de maîtrise professionnelle et du diplôme de technicien ou de technicien supérieur. Rappelant que le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels comptait 26.000 jeunes dans différentes spécialités, et que 11.000 sont diplômés chaque année, M. Mebarki s'est félicité du partenariat existant avec le secteur du Tourisme visant à définir les besoins en ressources humaines, à actualiser et moderniser les programmes de formation aux exigences professionnels et à développer les stages pratiques en milieu professionnel au profit des apprenants afin d'acquérir le professionnalisme et l'efficacité requis». A cette occasion, deux accords de partenariats ont été signés avec le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Institut national du Tourisme, le premier prévoyant la formation des étudiants en post-graduation dans la spécialité de gestion touristique et l'ouverture des établissements hôteliers aux étudiants pour les stages pratiques, et le deuxième, avec le département de la formation professionnel et le Groupe HTT, pour la création de filières de formation continue d'excellence dans le domaine du Tourisme en réponse à la demande des établissements hôteliers.

APS

ALGÉRIE-CANADA

Une délégation parlementaire canadienne salue le rôle de l'Algérie dans la défense des droits des réfugiés

Une délégation parlementaire canadienne de l'Association parlementaire Canada-Afrique (APCA) a salué, jeudi à Alger, le rôle de l'Algérie dans la défense des droits des réfugiés au niveau de la Commission onusienne en charge de ce dossier ainsi que les efforts consentis dans le domaine des droits de l'Homme.

Lors d'une audience accordée par la vice-présidente du Conseil de la Nation, Saâdia Nouara Djafar, mandatée par le président de la chambre haute du Parlement, Abdelkader Bensalah, la délégation parlementaire canadienne conduite par la Sénatrice Raynell Andreychuk, a rappelé «le rôle joué par l'Algérie dans la défense des droits des réfugiés auprès de la Commissariat de l'ONU chargée de ce dossier humanitaire, ainsi que les efforts déployés dans le domaine des droits de l'Homme», a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Les membres de la délégation ont également salué l'initiative du vivre-ensemble en paix adoptée par l'ONU, qui ,a-t-on souligné, tient ses origines de la politique de paix et de réconciliation nationale initiée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ajouté la même source.

L'audience a constitué, en outre, «une opportunité pour informer la partie canadienne du nouveau modèle économique adopté par l'Algérie basé sur la diversification de l'économie, l'amélioration du climat des affaires et la promotion des exportations».

Les deux parties ont évoqué, par ailleurs, «les voies et moyens de promouvoir la coopération inter en la haussant au niveau des relations politiques et commerciales à travers l'intensification de la communication, mettant en avant l'échange de délégations et de visites, outre la dynamisation de l'association d'amitié entre les parlements des deux pays, en tant que charnière entre les deux institutions législatives».

Les deux parties ont exprimé, par ailleurs, «leur disposition à échanger les expériences, et œuvrer à l'accompagnement de l'action du gouvernement afin de soutenir les échanges dans les domaines de la culture et du tourisme». Pour rappel, la délégation parlementaire canadienne est en visite en Algérie du 6 au 12 octobre.

ALGÉRIE-MOZAMBIQUE

Le ministre des Moudjahidine reçoit le nouvel ambassadeur du Mozambique

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a reçu jeudi à Alger, le nouvel ambassadeur de la République de Mozambique à Alger, M. Carvalho Muaria, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Zitouni a évoqué «les relations et liens privilégiés entre les deux peuples et la volonté qui anime l'Algérie, sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de préserver et promouvoir ces relations, en les renforçant davantage dans différents domaines au service des deux pays».

Par ailleurs, le ministre a mis en exergue les missions, la nature du travail et la vocation du ministère, «sans omettre sa principale mission qu'est l'écriture de l'histoire de la résistance populaire, du mouvement national et de la glorieuse guerre de libération». Pour sa part, l'ambassadeur du Mozambique a salué le niveau «des relations d'amitié et de fraternité entre les deux pays», se félicitant de «l'expérience algérienne pionnière en matière de protection sociale et de prise en charge médicale des moudjahidine et des ayants droit ainsi que des réalisations enregistrées en matière de préservation de la mémoire nationale et de promotion du patrimoine istorique». Il a appelé, dans ce sens, à «l'intensification des relations et à l'échange des expertises et connaissances dans ce domaine». Au terme de cette rencontre, M. Carvalho Muaria a réitéré sa disposition à «poursuivre les efforts consentis pour la consolidation de ces relations dans différents domaines et à garantir leur continuité, au service des intérêts des deux pays et peuples».

APS

ALGÉRIE-ITALIE

Guitouni appelle les leaders mondiaux de l'énergie à investir dans le secteur énergétique algérien

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a appelé, jeudi à Milan, les leaders mondiaux de l'énergie à investir dans l'amont pétrolier et gazier algérien ainsi que dans le domaine de la pétrochimie et des industries de transformation, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors du sommet des leaders mondiaux de l'énergie qui se tient à Milan en marge de la tenue de la Semaine mondiale de l'énergie, M. Guitouni a tenu plusieurs rencontres avec les leaders de la communauté énergétique. Il a abordé avec eux les questions définissant la nouvelle carte énergétique mondiale ainsi que les positionnements actuels et futurs des grandes compagnies énergétiques et pétrolières en fonction des transformations, innovations et opportunités nouvelles, précise le communiqué.

Dans ce cadre, le ministre a évoqué dans ses différentes discussions l'importance des politiques de transition énergétique et d'intégration régionale plus particulièrement. Il a rappelé que la gouvernance du secteur de l'énergie est marquée par une grande intégration régionale qui tient compte des changements climatiques, l'impact des sources d'énergie alternatives et renouvelables et, en corrélation, la sécurité de l'approvisionnement de l'énergie.

Citant l'expérience algérienne, le ministre a soutenu que la priorité pour le pays reste le développement économique et social inscrit dans une vision durable. Cela justifie, entre autres perspectives, les ambitions de l'Algérie d'entamer résolument, sous l'impulsion du président Abdelaziz Bouteflika, «une transition énergétique effective avec la réalisation, d'ici 2030-2035, d'un parc d'énergies renouvelables d'une capacité totale de 22.000 MW», note la même source.

M. Guitouni a ainsi décrit «l'expérience réussie de la première étape de la concrétisation du plan national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique par l'intégration dans le système électrique algérien d'une capacité de 400 MW en solaire et éolien».

Dans ce sens, il a annoncé le lancement, incessamment, par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) des enchères pour la réalisation de 200 MW en direction des investisseurs nationaux seuls ou en partenariat avec des étrangers, dont 50 MW seront réalisés par la société publique Shariket Kahraba wa Taket Moutadjadida (SKTM) afin d'hybrider les centrales diesel.

Cette stratégie de transition énergétique est «associée à une stratégie industrielle pour une meilleure valeur ajoutée et plus de création de richesses et d'emplois», a avancé le ministre. A ce propos, il a considéré que la transition énergétique ne pourrait réussir que si elle passe par la conjugaison de diverses énergies de sorte à assurer un mix énergétique équilibré et au coût le plus avantageux.

«C'est pourquoi, l'enjeu essentiel réside dans les efforts qui devront être conséquents dans l'efficacité énergétique y compris dans le transport, le bâtiment, les différentes industries et le renforcement des réseaux intelligents de distribution touchant ainsi tous les secteurs», a-t-il relevé. M. Guitouni a également présenté à ses interlocuteurs la politique de relance de l'effort d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures par la refonte du cadre légal de manière à valoriser le domaine minier, de restaurer la compétitivité de l'amont pétrolier et gazier algérien, de favoriser le climat des affaires et d'accroitre les investissements, en particulier dans les activités d'exploration/exploitation en partenariat.

En marge de cet événement, M. Guitouni a aussi rencontré le P-dg du leader mondial du conseil technique, de l'ingénierie et de l'innovation dans le domaine de l'électricité CESI (siège à Milan), M. Matteo Codazzi, en présence du P-dg de Sonelgaz, M. Mohammed Arkab. Au cours de cette rencontre, il a été mis l'accent sur l'amélioration de la qualité des études et de la formation en direction de la ressource humaine dans le secteur de l'énergie.

Les deux parties ont aussi discuté des questions liées au secteur de la production, le transport et la distribution de l'énergie dont celle d'origine renouvelable.

Par ailleurs, ils ont évoqué les études de planification régionale, les plans directeurs des grandes agglomérations urbaines, la sécurisation de l'alimentation des régions isolées et difficiles d'accès.

Il a également été question des études d'intégration des énergies intermittentes d'origine renouvelables dans le système électrique, et ce, en perspective de la réalisation du plan national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique qui prévoit, à terme, l'intégration dans le réseau algérien de pas moins de 22.000 MW en énergies renouvelables. Des solutions ont également été discutées pour l'exportation de l'électricité produite en Algérie vers les pays voisins et vers l'Europe, précise le communiqué.

Algérie-Tunisie: Raccordement de la région de Sakiet Sidi Youcef en gaz algérien avant la fin 2018

Dans le cadre de ses rencontres bilatérales, M. Guitouni a aussi rencontré le P-dg de la société tunisienne de l'électricité (Steg), M. Moncef Harrabi. Le ministre a évoqué le succès du renforcement des interconnexions électriques entre l'Algérie et la Tunisie «qui ont permis le secours du réseau électrique de la Tunisie par le réseau algérien notamment durant la période estivale.» M. Guitouni a appelé à consolider davantage les interconnexions entre les deux pays afin de pouvoir étendre l'exportation de l'électricité vers d'autres pays de la région, sur les deux rives de la Méditerranée. En outre, le ministre a annoncé la mise en gaz prochaine de la région historique de Sakiet Sidi Youcef en Tunisie: «le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a donné des instructions pour raccorder la région historique de Sakiet Sidi Youcef en gaz algérien avant la fin de cette année», a déclaré le ministre.

Pour rappel, le sommet des leaders mondiaux de l'énergie est organisé par le Conseil Mondial de l'Energie en direction des responsables et leaders mondiaux de l'énergie.

Il réunit des ministres, des dirigeants des grandes firmes énergétiques, de hauts fonctionnaires, des experts et des décideurs pour discuter et débattre de la dynamique énergétique mondiale et pour faciliter le dialogue autour de questions critiques ayant une incidence sur le monde de l'énergie.

Outre M. Guitouni, les P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et de Sonelgaz, Mohammed Arkab, ont également participé à cet événement.

ALGÉRIE-BM-FMI

Croissance : le gouvernement algérien poursuivra ses réformes économiques

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a réitéré la volonté et l'engagement du gouvernement algérien à poursuivre les réformes économiques structurelles visant à améliorer le cadre institutionnel et à orienter les ressources disponibles au bénéfice de la croissance économique, lors des réunions plénières des assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) qui se tiennent jusqu'à 14 octobre à Bali (Indonésie).

Après avoir présenté la situation économique de l'Algérie et ses perspectives, M. Raouya a cité durant cette réunion des institutions de Bretton Woods, quelques projets structurants qui sont en cours de réalisation et qui auront un impact positif certain sur la dynamique de l'économie algérienne.

«Des efforts sont toujours déployés», a souligné le ministre, pour un meilleur recouvrement de l'impôt, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, l'amélioration des dispositifs pour encourager davantage l'investissement, la mise en place de mécanismes adaptés pour l'inclusion du secteur informel et la diversification des produits bancaires pour plus d'inclusion financière.

L'ouverture de ces plénières a été assurée par Joko Widodo, président d'Indonésie, pays hôte de ces assemblées, avec la participation de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement asiatiques. Une minute de silence a été observée à l'ouverture de la session à la mémoire des victimes des forts séismes et du tsunami consécutif du 28 septembre en Indonésie. M. Raouya a participé également à la réunion ministérielle du Groupe intergouvernemental des 24 sur les questions monétaires internationales et de développement (G24). Cette réunion a porté sur le thème «Naviguer dans un environnement mondial incertain».

Lors de cette rencontre, qui a connu la participation de hauts responsables de la BM et du FMI, ainsi que celle du professeur Joseph Stieglitz, prix Nobel en économie, les ministres du G24 ont examiné les préoccupations et les défis majeurs auxquels les pays émergents et en développement sont confrontés, eu égard aux incertitudes qui règnent actuellement à l'échelle mondiale, notamment celles relatives au commerce, au contexte monétaire et financier et au financement du développement.

Sur le plan multilatéral et en sa qualité de Gouverneur de l'Algérie auprès du groupe de la BM, M. Raouya a eu des entretiens avec Ferid Belhadj, vice-président pour la région MENA à la Banque mondiale. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale. Pour sa part, M. Belhadj s'est dit «satisfait» de la qualité du partenariat avec l'Algérie et a marqué la disponibilité du Groupe de la BM à travers toutes ses institutions à apporter son appui pour un accompagnement de l'Algérie dans ses efforts de développement économique. Il a, par ailleurs, souligné que son institution accorde actuellement une attention particulière aux questions du développement du capital humain et de la nouvelle économie, comme facteurs clés pour la réduction future de la pauvreté et la stimulation de la croissance. M. Raouya a eu également des entretiens «fructueux» avec les responsables du FMI en charge des finances publiques et des questions fiscales. A cet égard, les échanges ont porté sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et le FMI dans les domaines fiscal, budgétaire et douanier. Dans ce cadre, les responsables du FMI ont marqué la volonté de leur institution à accompagner les efforts de l'Algérie dans son plan de modernisation dans les domaines relevant de la compétence du FMI, notamment au niveau du système fiscal, en particulier en matière de recouvrement de l'impôt, de la gestion des risques budgétaires et de la modernisation de l'administration douanière.

BECHAR:

L'APW pour l'ouverture d'une ligne aérienne Alger-Bechar-Nouakchott

Les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Bechar ont plaidé jeudi, à l'issue des travaux de leur 4ème session ordinaire de 2018, pour l'ouverture d'une ligne aérienne Alger-Bechar-Nouakchott (Mauritanie). «L'ouverture de cette ligne aérienne entre les deux pays permettra de donner davantage de chances aux échanges économiques entre l'Algérie et la Mauritanie, en plus de son apport au développement des transports aériens internationaux de l'aéroport «Boudghène Benali Lotfi " de Bechar et de toute la région du sud-ouest du pays'', ont estimé les membres de l'Assemblée. L'APW, qui avait consacrait une grande part de ses travaux à l'examen de la situation du secteur des transports, a aussi demandé l'ouverture d'une ligne aérienne directe Bechar-Djeddah (Arabie Saoudite), en partenariat avec l'Office national du hadj, pour soulager les hadjis de la région du déplacement vers l'aéroport ''Ahmed Ben Bella'' d'Oran. Elle a plaidé aussi pour la révision des horaires de départs et arrivées des vols de la compagnie nationale Air-Algérie à Bechar qui sont à des heures tardives de la nuit. L'Assemblée élue, dont les membres ont valorisé les efforts déployés par l'Etat pour le renforcement des transports ferroviaires de voyageurs et de marchandises, ont aussi appelé à la mise en service «complète» de l'important atelier de réparation et maintenance des trains, situé au nord de la commune de Bechar dans le but de la création de nouveaux emplois et le renforcement de ce segment des transports en commun.

EL-OUED:

Plus de 20 projets renforcent les capacités d'accueil touristiques

Les structures d'accueil touristiques de la wilaya d'El-Oued ont été renforcés de 24 projets d'investissement offrant une capacité d'hébergement globale de 2.431 lits, qui entreront en service au fur et à mesure de leur réception, a-t-on appris jeudi des responsables de la wilaya.

Ces investissements touristiques constituent le fruit des avantages et mesures incitatives préconisées ces dernières années par les pouvoirs publics pour permettre une relance de l'investissement dans ce créneau, a précisé le secrétaire général de la wilaya, Idir Medbeb. Faisant le point sur les avantages accordés aux opérateurs économiques, M. Medbeb a indiqué que la position stratégique frontalière de la wilaya a conforté son potentiel touristique. Le secteur renferme quatre résidences touristiques d'une capacité d'accueil de 200 lits, devant entrer en service dans les prochaines semaines, ainsi que neuf (9) autres projets touristiques en chantier totalisant 1.209 lits, livrable aussi prochainement. Les services de la wilaya font état de neuf (9) nouvelles opérations de développement touristique d'une capacité de 1.028 lits, ayant obtenu l'aval administratif en prévision de leur lancement ainsi que de deux projets de campings. Ils sont susceptibles de générer pas moins de 858 emplois et de promouvoir la dynamique touristique et commerciale dans la région.

Le secteur du tourisme dans la wilaya d'El-Oued, qui compte également 26 agences de tourisme assurant l'accueil et le transport de touristes, se penchera sur l'examen des demandes de création de 20 nouvelles autres. Le parc hôtelier de la wilaya d'El-Oued a réalisé un bond qualitatif en matière de structures, durant les trois dernières années, passant de cinq (5) à dix (10) structures d'une capacité globale de 1.307 lits, selon la même source.

TÉBESSA:

Placement de plus de 3.590 demandeurs d'emploi durant le premier semestre 2018

Au total, 3.593 demandeurs d'emploi ont été placés dans différentes entreprises économiques publiques et privées, durant le premier semestre de l'année 2018, a indiqué jeudi le directeur local de l'emploi, Brahim Gasmia.

Le même responsable a précisé, à l'APS, que près de 1.040 contrats de travail s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

Dans ce sens, M. Gasmia a ajouté que 388 contrats d'insertion des diplômés (CID) ont été enregistrés au cours de cette même période, ainsi que 313 contrats de formation et d'insertion (CFI), 214 contrats de travail aidé (CTA) et 125 autres contrats d'insertion professionnelle (CIP).

S'agissant des postes d'emploi créés par les petites et moyennes entreprises, financées par les différents dispositifs d'aides, le même responsable a révélé que 70 postes de travail ont été créés par l'agence nationale du soutien de l'emploi de jeunes (ANSEJ), et 150 autres par la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

En outre, la direction locale de l'emploi a enregistré le recrutement de 2.333 demandeurs d'emploi bénéficiant de contrats de travail classique dans différentes entreprises et sociétés par le biais

des différentes agences locales d'emploi (ALEM).

Sur un autre registre, M. Gasmia a aussi fait savoir que la wilaya de Tébessa a bénéficié, dans le cadre du développement des zones frontalières, de 1.620 postes d'emploi dans les secteurs de l'éducation, la santé et les collectivités locales, soulignant que le placement des bénéficiaires est presque achevé.

Il a également fait état de 903 postes destinés à la gestion des cantines scolaires des écoles privées, dont les bénéficiaires ont entamé le travail à travers toutes les communes, a conclu le même source.

SOUK AHRAS:

Des investissements publics pour le raccordement de 242 mechtas à l'électrification rurale

De vastes opérations sont actuellement en cours pour le raccordement au réseau d'électrification rurale de 242 mechtas réparties sur plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de l'énergie (DE).

La mobilisation de divers investissements publics inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014 a permis le raccordement jusqu'à présent de 150 mechtas ayant nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 120 milliards DA , a précisé la même source, ajoutant que le financement du reste des mechtas sera puisé de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Selon la même source, la réalisation de ces diverses opérations a contribué à porter le taux de couverture en électrification rurale dans la wilaya à 98 %, contre 92 % au cours de l'année précédente.

Le programme affecté au bénéfice de cette wilaya porte également sur l'installation de 69 km de réseau de moyenne tension et 238 km de réseau de basse tension pour le raccordement de plus de 2.500 habitations, relevant des 26 localités de cette wilaya frontalière, a-t-on souligné.

Les efforts consentis durant ces dernières années par les responsables de ce secteur se sont articulés autour du parachèvement du reste du programme 2005-2009 en matière d'approvisionnement en électricité et en gaz naturel à travers l'extension de 36 km de réseau d'électrification rurale à travers 13 centres des communes de Drea, Bir Bouhouche, Safel Ouiden, Taoura, Sidi Fredj et Targalet, et ce, dans le cadre du programme des Hauts Plateaux, a-t-on indiqué.

Un projet de raccordement en électricité de 5.000 foyers répartis sur différentes communes a été récemment lancé, a affirmé la même source, signalant que cette opération a porté sur l'extension d'un réseau long de 40 km et la réalisation de 1.143 branchements.

Parallèlement, la wilaya de Souk Ahras a enregistré, au titre du précédent programme quinquennal, un «saut significatif» en matière de raccordement au gaz naturel avec 25 communes ayant bénéficié de cette énergie.

A ce propos, les services de la DE ont assuré qu'à la fin du mois décembre prochain la localité d'Ouled Moumene sera raccordée au réseau gaz, permettant ainsi le raccordement de l'ensemble des communes de cette wilaya.

AGRICULTURE - TÉBESSA:

Production «record» de 1,4 million qx de pomme de terre tardive

La wilaya de Tébessa a enregistré un «record» dans la culture de la pomme de terre tardive, au titre de la saison agricole 2017-2018, avec une production de 1,4 million qx, a déclaré jeudi le directeur local des Services agricoles (DSA), Makhlouf Hormi.

Le responsable a indiqué, à l'APS, que la wilaya de Tébessa a atteint, pour la première fois, cette quantité au cours de cette campagne de récolte qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois en cours, soulignant que 87.000 quintaux ont été récoltés en 2017.

Ce record enregistré en matière de production de pomme de terre est dû, selon le responsable, à l'augmentation de la superficie destinée à cette culture qui est passée de 2.500 ha à plus de 2.970 ha. Pour sa part, la DSA fournit tous les moyens humains et matériels nécessaires aux agriculteurs afin de terminer

la saison de récolte dans les meilleurs conditions, a ajouté M. Hormi, mais aussi pour commercialiser le produit, connu par sa qualité, notamment la pomme de terre des régions d'El Houidjabt et Ma Labiod, à l'échelle nationale. Par ailleurs, il a révélé qu'une production estimée à 1,3 million litres d'huile d'olive de «très bonne qualité» est attendue au titre de la même saison agricole, relevant que toutes les mesures ont été prises dans ce sens afin d'assurer la réussite de l'opération.

A cet effet, près de 70.000 qx d'olives sont attendus, soit une légère hausse par rapport à la compagne agricole 2016-2017 qui a enregistré une récolte de 69.000 qx, a-t-il précisé, ajoutant que la majorité de cette quantité sera destinée à la trituration au niveau de 5 huileries, a conclu le responsable.

APS

ORAN:

"Juridiction contemporaine et Charia", thème d'un prochain séminaire

«La juridiction contemporaine et les tribunaux religieux dans les Etats à majorité musulmane : statut constitutionnel et impact», est le thème générique d'un séminaire de deux jours qu'abritera Oran, à compter de mardi, a-t-on appris, jeudi des organisateurs.

Initiée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASC) et le Centre des études et des recherches constitutionnelles au Conseil constitutionnel ainsi que par le Centre de recherche en sciences islamiques de Laghouat, cette rencontre réunira des universitaires et des chercheurs en droit, en jurisprudence, en sciences politiques et en droit international d'universités du pays , du Haut conseil islamique et des USA.

Les intervenants aborderont plusieurs thématiques liées à la juridiction contemporaine et la charia, notamment la relation entre cette dernière et le droit international, l'impact du droit international sur les règles de la charia et son rôle dans la résolution des conflits contemporains. Sept interventions figurent au programme de cette rencontre.

Elles traiteront entre autres de «l'impact du droit international sur les règles de la charia islamique», «la charia islamique et le droit international du point de vue objectif «, «Les tribunaux officiels et les voies informelles de règlement des conflits dans les pays à majorité musulmane» et autres.

FORÊTS:

Une superficie de plus de 2.230 hectares touchée par le feu du 1er juin au 10 octobre

Une superficie de plus de 2.230 hectares a été parcourue par les feux de forêts durant la période allant du 1er juin au 10 octobre 2018, a indiqué jeudi la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué.

Il a ainsi été enregistré 773 foyers ayant parcouru une superficie totale de 2.236,06 hectares (ha) composés de 954,85 ha de forêts, de 509,63 ha de maquis et de 771,58 ha de broussaille, soit une moyenne de 6 foyers/jour et une superficie de 2,89 ha/foyer, détaille la même source.

La DGF indique que la région la plus touchée par les feux de forêts est celle de l'Est avec 1.105,08 ha et 154 foyers, suivie du Centre (813,13 ha, 427 foyers) et de l'Ouest (317,85 ha,192 foyers). Sur la même période de l'année 2017, la DGF avait enregistré 2.815 foyers ayant parcouru une superficie totale de 53.628 ha dont 28.697 ha en forêts.

Par ailleurs, pour la semaine allant du 4 au 10 octobre 2018, il a été enregistré 12 foyers d'incendie qui a parcouru une superficie totale de 4,61 ha ayant affecté une superficie de 1,30 ha de forêts, de 1,94 ha de maquis et de 1,37 ha de broussailles, soit une moyenne de deux (2) foyers/jour et une superficie de 0,38 ha/foyer.

Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place depuis le 1er juin 2018 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre en cours.

En raison des risques persistants durant cette période, la DGF fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

MOSTAGANEM:

13 candidats à l'émigration clandestine secourus et quatre autres portés disparus

Treize candidats à l'émigration clandestine ont été secourus jeudi alors que quatre autres sont portés disparus, après que leur embarcation ait chaviré au large du littoral de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris de source sécuritaire.

Les unités flottantes des garde-côtes sont intervenues aux environs de 4 heures du matin pour secourir ces personnes dont l'embarcation de fabrication traditionnelle doté d'un moteur a chaviré à cause des mauvaises conditions climatiques.

Les personnes secourues ont été transportées vers le port de Mostaganem avant leur transfert vers le service des urgences médicales chirurgicales de l'hôpital «Che Guevara» de Tijditt. Les quatre portés disparus originaires de la wilaya de Mostaganem étaient à bord de l'embarcation qui a débarqué de la zone de Ouréah dans la commune de Mazaghran (10 km à l'ouest de Mostaganem), a-t-on appris de leurs compagnons secourus, qui seront remis aux services judiciaires compétentes, selon la même source.

RELIZANE:

Arrestation d'un trafiquant de drogue et saisie de 28 kg de kif traité

Les éléments de la gendarmerie nationale de Relizane ont arrêté, dernièrement, un trafiquant de drogue et saisi 28 kg d e kif traité, a-t-on appris jeudi du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Selon un communiqué de ce groupement de la gendarmerie nationale, l'opération a eu lieu suite à des informations faisant état d'un individu transportant une quantité importante de drogue à bord d'un véhicule. Un plan mis en place a permis de l'arrêter et de saisir la quantité de 28 kg de kif traité.

Les gendarmes ont découvert la drogue soigneusement dissimulée sous le tableau de bord du véhicule, a-t-on fait savoir, ajoutant que le prévenu a été présenté devant la justice qui a l'a écroué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:

77 suspects interpellés et des psychotropes récupérés à Alger

Soixante-dix-sept (77) individus suspects ont été interpellés pour divers délits et 324 comprimés de psychotropes ainsi que 22 armes blanches ont été récupérés à Alger, indique jeudi un communiqué des services de la sûreté nationale.

D'autre part, dans les wilayas de Tiaret et Illizi, trois individus ont été interpelés et plus de 19 Kg de cannabis traité ont été récupérés, ajoute la même source.

En vertu d'un mandat de justice, les forces de la police ont opéré une perquisition dans un domicile à la cité Oued Tolba (Tiaret), qui s'est soldée par l'interpellation d'un individu ainsi que la récupération de plus de 18 Kg de cannabis traité, précise la même source, relevant que les éléments de la police de la sûreté de daïra de Djanet (Illizi) ont interpelé deux individus et récupéré plus d'un Kg de cannabis traité.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

13 morts et 332 blessés dans 295 accidents de la circulation en zones urbaines durant une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 332 autres ont été blessées dans des accidents de la route dans les régions urbaines, durant la période allant du 02 au 08 octobre en cours, a indiqué jeudi un bilan des services de la sûreté nationale.

Par rapport aux précédentes statistiques, le bilan a enregistré une baisse sensible du nombre des accidents (-24 accidents), de celui des décès (-14) et des blessés (-55), a ajouté la même source.

Le facteur humain demeure la principale cause des accidents avec un taux dépassant les 97% en raison du non-respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue en sus d'autres facteurs liés au véhicule et à l'environnement, indique-t-on de même source.

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a appelé les usagers de la voie publique à faire preuve de vigilance lors de la conduite, d'autant que certaines wilayas du pays connaissent des perturbations climatiques, à respecter le code de la route et la vitesse limitée et à soumettre le véhicule au contrôle technique périodique.

La DGSN rappelle le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

EL TARF:

Une fille de 6 ans périt dans un accident de la route à Sidi Kaci

Une fille de 6 ans a péri dans un accident de la route, survenu, jeudi à Sidi Kaci, localité traversant la route nationale (RN 44), reliant la commune d'El Kala à Annaba, a-t-on appris des services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf. L'accident s'est produit aux environs de 15h30 mn, lorsqu'une fillette, autiste, a soudain lâché la main de sa maman juste avant d'être heurtée par un bus de transport des étudiants, a souligné la même source.

Morte sur le coup, sous les yeux impuissants de sa maman, la victime résidant dans la localité de Sidi Kaci, a été acheminée vers la morgue de l'hôpital de la ville en vue d'une autopsie, a-t-on également précisé.

APS

OUGANDA:

Au moins 34 morts dans un glissement de terrain

Au moins 34 personnes ont été tuées dans un glissement de terrain provoqué par de fortes pluies jeudi dans l'est de l'Ouganda, au pied du Mont Elgon, selon un nouveau bilan.

«Je peux confirmer que 34 personnes sont mortes», a déclaré Irene Nakasiita, une porte-parole de la Croix-Rouge ougandaise, citée par l'AFP.

«Nous devons attendre que soit réalisée une évaluation afin de savoir combien de personnes sont portées disparues», a-t-elle ajouté.

Un précédent bilan faisait état de 31 morts.

Les circonstances exactes dans lesquelles s'est produite la catastrophe qui a touché jeudi la localité de Bukalasi, au pied du Mont Elgon, restent pour l'heure peu claires. Jeudi, la Croix-Rouge ougandaise a évoqué un «immense glissement de terrain». Le président ougandais Yoweri Museveni a également déploré sur Twitter «des glissements de terrain provoquant le chaos dans le district de Bududa, tuant un nombre de résidents qui reste à déterminer».

«Le gouvernement a dépêché des équipes de secours vers les zones affectées», a-t-il dit.

Selon certaines sources, la catastrophe a également impliqué une rivière qui est sortie de son lit, et dont l'eau boueuse a balayé un marché à Bukalasi. «Lorsque l'eau s'est écoulée, elle a emmené avec elle un certain nombre de grosses pierres qui ont détruit des habitations», a déclaré Mme Nakasiita. Selon Nathan Tumuhamye, directeur d'un centre est-africain de lutte contre les catastrophes naturelles basé à l'université de Makerere à Kampala, quatre à cinq villages ont été affectés. Bukalasi se situe dans le district de Bududa, au pied du Mont Elgon, une zone vulnérable aux glissements de terrain notamment en raison de la déforestation de la région au profit de zones cultivables.

En mars 2010, au moins 100 personnes avaient trouvé la mort dans un glissement de terrain dans cette région.

En 2012, des glissements de terrain avaient détruit trois villages. M. Tumuhamye a par ailleurs indiqué que des systèmes d'alerte aux inondations et glissements de terrain ont été mis en place dans la région, mais les réponses à ces alertes ont jusqu'à présent été inefficaces.

SOMALIE:

L'épidémie de choléra a tué 42 personnes en 10 mois

Une épidémie de choléra / diarrhée aqueuse aiguë (AWD) en Somalie a tué 42 personnes depuis décembre 2017, a déclaré jeudi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Dans son dernier rapport sur l'épidémie de choléra/ AWD, l'OMS a dit que le ministère de la Santé somalien a également annoncé 29 nouveaux cas de choléra signalés entre le 24 et le 30 septembre. Parmi ces 29 personnes, 45 % étaient des enfants de cinq ans ou moins de cinq ans. Depuis le début de l'épidémie actuelle (décembre 2017), le nombre total de cas atteint 6 423 et 42 décès seraient liés à l'épidémie, a indiqué l'OMS. Le choléra est une maladie gastro-intestinale, elle se propage généralement par l'eau et les aliments contaminés, et peut provoquer de graves diarrhées qui, dans les cas extrêmes, peuvent entraîner une déshydratation mortelle et une insuffisance rénale en quelques heures. Selon l'OMS, au cours des six dernières semaines, le nombre de nouveaux cas signalés aurait baissé. L'OMS a lancé un appel pour que soient réalisés de solides investissements dans les infrastructures somaliennes en matière de santé et que s'accélère la reconstruction du pays après deux décennies et demie de troubles civils.

L'OMS, qui a formé plusieurs professionnels de la santé en Somalie pour contribuer à faire face aux maladies, a également demandé qu'augmentent les investissements dans les infrastructures de surveillance afin de renforcer les réactions, en temps opportun, aux propagations de maladies.

ACCÈS AUX SOINS EN FRANCE:

Les rendez-vous chez les spécialistes sont très longs

Les délais d'attente pour obtenir des rendez-vous médicaux chez les spécialistes en France sont très longs, alors qu'avec un médecin généraliste est obtenu en moins de deux jours, indique une enquête du ministère des Solidarités et de la Santé.

«Un rendez-vous sur deux avec un médecin généraliste est obtenu en moins de deux jours», selon cette enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) sur les délais d'attente en matière d'accès aux soins auprès de 40 000 personnes, relevant que pour certaines spécialités médicales, ces délais d'attente sont de plus de deux mois, voire trois mois.

«Pour le médecin généraliste, par exemple, 6 jours s'écoulent en moyenne entre la prise de contact et le rendez-vous, tous motifs de demande confondus (symptômes, suivi régulier, renouvellement d'une ordonnance...)», précise l'enquête, notant que les temps d'attente sont «plus longs» dans les communes où l'accessibilité géographique aux professionnels de santé est faible, notamment dans les petits et moyens pôles et dans les communes hors influence des pôles.

Les délais les plus importants concernent l'ophtalmologie, la dermatologie, la cardiologie, la gynécologie et la rhumatologie.

«Dans certaines spécialités médicales, les délais d'attente moyens avant de pouvoir consulter sont de plus de deux mois : 61 jours en dermatologie et 80 jours en ophtalmologie.

Ils sont en moyenne de 3 semaines chez le pédiatre et le radiologue, 1 mois chez le chirurgien-dentiste, environ 1 mois et demi chez le gynécologue et le rhumatologue et 50 jours chez le cardiologue», a ajouté la DREES, mais les délais sont bien moindres, quel que soit le professionnel contacté, lorsque la demande de rendez-vous est liée à l'apparition ou à l'aggravation de symptômes.

Selon l'enquête, la quasi-totalité des prises de contact se concrétisent par l'obtention d'un rendez-vous et les personnes qui ne réussissent pas à en obtenir un, cherchent en majorité à contacter un autre professionnel ou se dirigent vers les urgences hospitalières.

Les résultats de l'enquête montrent que chez le médecin généraliste, 49 % des prises de contact aboutissent à un rendez-vous le jour même ou le lendemain, mais un quart se concrétisent plus de 5 jours après.

Chez l'ophtalmologiste, un quart des demandes de rendez-vous aboutissent dans les 20 jours, mais la moitié se matérialise plus de 50 jours après et un quart plus de 110 jours après. Le délai d'attente dépasse 189 jours dans 10 % des cas.

COLLISION DE NAVIRES AU LARGE DE LA CORSE:

La zone de pollution s'est étendue

La nappe de pollution causée par la fuite de fuel suite à une collision de deux navires dimanche au nord de l'île française de Corse s'est étendue, a annoncé le préfet maritime de Méditerranée au lendemain de la désincarcération des deux bateaux.

Jeudi soir, sous l'effet combiné des mouvements de houle et des précédentes tentatives de désincarcération, le navire tunisien Ulysse s'est libéré du porte-containers chypriote Virginia qu'il avait heurté dimanche au nord-ouest du cap Corse dans les eaux extraterritoriales. «Ce qui reste dans la soute numéro 3 du Virginia, environ 100 m3 de gasoil, ne s'est pas déversé, il n'y a donc pas de surpollution», a indiqué le préfet maritime, le vice-amiral Charles-Henri de la Faverie du Ché, lors d'une conférence de presse à Toulon (sud-est de la France).

«La légère surpollution liée au désenclavement de l'Ulysse est sous contrôle puisqu'elle est cernée par le barrage que nous avions préventivement mis en place», a-t-il ajouté.

Néanmoins, la lutte contre la pollution «n'est pas finie puisque avec le vent et le courant les différentes zones de pollution se sont étalées», a souligné le préfet, évoquant «trois grandes zones qui s'étendent chacune sur 25 km».

Des zones, qui paraissent «très grandes par satellite en raison de l'irisation», au sein desquelles se trouvent des concentrations de produits lourds où vont se concentrer les efforts.

«Mon action consiste à obtenir en particulier des armateurs qui sont responsables des moyens supplémentaires», a indiqué le préfet qui a également sollicité l'aide de l'Italie et de l'Espagne pour «aller encore plus vite».

«Nous avons une fenêtre météo qui est favorable jusqu'à au moins dimanche, après c'est moins sûr», a-t-il souligné assurant qu'«aucune côte dans les 2-3 jours qui viennent n'(était) menacée».

Mercredi, le préfet avait évalué à 200 m3 la nappe de pollution constituée du fuel de propulsion, «assez lourd et visqueux» échappé des cuves du porte-containers.

Près de 150 m3 de mélange hydrocarbure/eau de mer avaient été récupérés dans la soirée.

RD CONGO:

Plus de 40 morts dans un naufrage fluvial

Plus de 40 personnes se sont noyées lors du naufrage samedi soir d'une embarcation venue de Centrafrique sur la rivière Ubangi dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC), ont annoncé jeudi les médias citant des sources locales. Gbodi Kete, l'administrateur du territoire de Bosobolo,cité par l'agence Chine nouvelle, annonce que parmi les morts, il y a au moins 18 Centrafricains dont les corps ont déjà été repêchés avec les autres passagers congolais qui ont péri dans ce naufrage. L'embarcation, qui était dans un état vétuste, naviguait de nuit sur cet affluent du fleuve Congo lorsqu'elle a chaviré, a-t-il ajouté. «Le bilan risque de s'alourdir parce que jusque-là nous n'avons pas en notre possession le manifeste qui reprend le nombre exact des passagers et marchandises depuis le pays de départ», a indiqué le cabinet du gouverneur du Nord-Ubangi. Le pays connaît régulièrement des cas de naufrages sur les lacs, mais aussi sur les fleuves.

Les mauvais états des embarcations et leur surcharge sont souvent à la base d'une grande partie de ces accidents. Les autorités pointent aussi du doigt la navigation de nuit qui fait aussi partie des grandes causes d'accident. Depuis le début de l'année, elles ont même décidé d'interdire toute navigation nocturne sur le fleuve pour éviter ces drames qui sont de plus en plus multiples.

En septembre dernier, 27 personnes sont ainsi mortes dans un naufrage qui s'est produit sur la rivière Mongala, dans la province du même nom (nord-ouest).

APS

GRIPPE SAISONNIÈRE:

2,5 millions de doses de vaccins acquis par le ministère de la Santé

Un total de 2,5 millions de dose de vaccins contre la grippe saisonnière ont été acquises par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dont 1,3 million ont déjà été distribuées au niveau des centres de santé dans le cadre de la campagne de vaccination qui débutera le 15 octobre prochain, a annoncé jeudi le directeur de la prévention au ministère, Djamel Fourar.

«Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière qui débute le 15 octobre prochain, 2,5 millions de doses de vaccins ont été acquises et il y a 1,3 million qui sont déjà distribuées au niveau des structures de santé réparties à travers le territoire national», a précisé M. Fourar à la Radio Algérienne.

Il a expliqué que le vaccin cible les personnes vulnérables vis-vis de la grippe saisonnière qui sont essentiellement les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et les enfants qui souffrent d'une maladie chronique, les femmes enceintes, ainsi que le personnel de la santé et les corps constitués.

Le même responsable, qui a indiqué que le vaccin est gratuit au niveau des structures de santé publiques, a estimé son coût à 477 DA la dose, rappelant qu'en 2017, la grippe saisonnière avait causé le décès de 26 personnes.

Concernant la lutte contre la rougeole et la rubéole, M. Fourar a

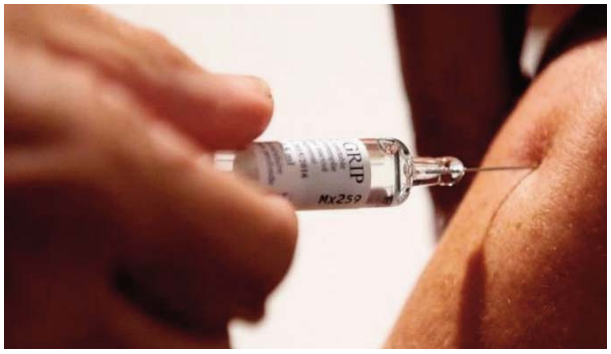

annoncé, à cette occasion, la mise en place d'un nouveau calendrier de vaccination durant le 1er trimestre 2019.

«Au vu de la réémergence de la rougeole, de la rubéole et du choléra, nous avons un nouveau calendrier de vaccination qui va être mis en place à partir du 1er trimestre 2019», a-t-il dit précisant qu'«un nouveau vaccin sera introduit et composé de six valences de manière à assurer une seule vaccination pour un ensemble de six antigènes en même temps».

Il a expliqué que la personne à vacciner «recevra une seule injection au lieu de six», considérant cela comme «une avancée importante dans le calendrier de vaccination».

CONSTANTINE:

La formation continue des pédiatres, une «obligation» pour améliorer les soins

Les participants aux Journées de l'association des pédiatres de la wilaya de Constantine sur la gastro-entérologie, l'hépatologie et la chirurgie de l'enfant ont appelé, jeudi, à faire de la formation médicale continue des pédiatres et chirurgiens pédiatres une «obligation» en Algérie pour améliorer les soins.

«La formation médicale continue des pédiatres et chirurgiens pédiatres, permettra l'amélioration des soins grâce à l'accroissement de la compétence et de la performance du médecin», a estimé le président de l'association, Dr. Tahar Khelifi Touhami, faisant état «d'insuffisances» en Algérie en la matière.

Assurer une formation médicale continue aux pédiatres et chirurgiens pédiatres constitue «le cheval de bataille» de l'association qui œuvre à travers l'organisation de séminaires et d'activités de formation et d'information dans les diverses spécialités liées à la vie des tout petits, a souligné le même intervenant, considérant «important» le développement et le maintien des aptitudes et des connaissances de cette corporation. La science se développe «continuellement», et les techniques de soins évoluent d'où la nécessité, a ajouté le même spécialiste, de promouvoir en Algérie d'un système d'apprentissage médical régulier pour une meilleure prise en charge des patients. Par ailleurs, le même spécialiste qui a mis l'accent sur l'importance de la précocité du diagnostic, a mis en garde contre l'utilisation abusive de certains médicaments (l'utilisation des IPP inhibiteur de la pompe à protons en consultation de pédiatrie) qui peut avoir des effets indésirables pour la santé du bébé.

Ce remède généralement indiqué dans le cas de reflux gastro-œsophagien pédiatrique doit être utilisé de manière rationnelle pour éviter toute éventuelle complication, a ajouté le même intervenant.

Dr. Khelifi Touhami a dans ce sens, fait état d'une recrudescence plus ou moins importante en Algérie des maladies de l'intestin et des maladies inflammatoire de l'intestin, ainsi que les allergies alimentaires chez les bébés.

S'agissant de l'atrésie de l'œsophage, une des maladies les plus difficiles touchant les bébés, Dr. Jaby, venu de France a indiqué que le traitement par Thoracoscopie (permet d'examiner le thorax à l'aide d'un instrument fin) constitue «l'avenir des solutions préconisées dans ce sens».

Ce séminaire de deux jours sera animé par une panoplie de pédiatres venus des quatre coins du pays et de France, a-t-on noté.

SÛRETÉ D'ALGER:

Journée de sensibilisation au profit des femmes policières sur la prévention du cancer du sein

Une journée de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein a été organisée, jeudi à Alger, au profit des femmes exerçant dans le corps de la sûreté nationale, et ce dans le cadre d'une conférence où l'accent a été mis sur l'importance du diagnostic précoce.

Organisée par la sûreté d'Alger au niveau de l'unité 109 du maintien de l'ordre à Hussein Dey à l'occasion du mois rose, cette action a pour objectif de sensibiliser les femmes appartenant au corps de la sûreté de nationale quant à l'importance d'une culture sanitaire, a souligné le commissaire divisionnaire Zaki Zouaoui, chef du service de wilaya de la santé, de l'action sociale et des sports.

Pour sa part, le médecin coordonnateur à la sûreté d'Alger, Abdelhakim Belamri a précisé que la prévention commence par une connaissance approfondie de cette maladie qui doit être considérée comme étant une maladie pouvant entraîner la mort en cas de diagnostic tardif.

En 2018, l'Algérie a enregistré 11.000 cas de cancer du sein, dont 3500 ont sont mortes, a-t-il indiqué se référant aux statistiques du ministère de la Santé et de la population.

Concernant le programme préventif consacré aux femmes exerçant dans le corps de la sûreté, Dr Belamri a déclaré à l'APS que la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a élaboré en collaboration avec ses centres de santé et ceux relevant du ministère de la santé, un programme de formation des médecins et prévoit des campagnes périodiques de dépistage.

Mme Kacemi, de l'association Nour Edhouha a évoqué, entre autres points, le manque de centres de chimiothérapie dans les wilayas éloignées qui cause une surcharge au niveau du service d'oncologie d'Alger.

Des vidéos de sensibilisation ont été projetés lors de cette rencontre.

LAGHOUAT:

Plus de 2.000 cas de piqûres de scorpion dont deux décès enregistrés depuis janvier

Un total de 2.064 cas de piqures de scorpions, ayant entrainé deux décès, ont été enregistrés depuis le début de l'année dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Ces cas ont été signalés au niveau des différentes communes de la wilaya, dont celles de Gueltet Sidi-Saâd (236 cas), Aflou (191), Brida (160), Laghouat (152) et Ksar El-Hirane (144 cas), a-t-on indiqué. Ce bilan est en baisse par rapport à la même période de l'année dernière où avaient été enregistrées 2.348 piqures, dont quatre décès, a-t-on ajouté.

La DSP de Laghouat a, par souci de faire face à ce danger, lancé des campagnes de sensibilisation et de prévention à travers les établissements éducatifs, animés par des cadres de la DSP, en plus de la coordination avec les assemblées populaires communales pour l'élaboration de plans d'action à même de préserver le milieu urbain et l'environnement.

Elle a également relancé les activités des bureaux d'hygiène des communes et la généralisation de l'éclairage public.

OUARGLA:

Levée du gel du projet de centre hospitalo-universitaire

La levée de gel sur le Centre hospitalo-universitaire (CHU) projeté dans la wilaya d'Ouargla a été prise officiellement par les hautes autorités du pays, a révélé jeudi le chef de l'exécutif de wilaya.

Cette décision traduit l'intérêt accordé par les pouvoirs publics pour le développement local et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a précisé le wali, Abdekader Djellaoui, lors d'une rencontre tenue à Haoud El-Hamra (Hassi-Messaoud).

Figurant parmi les principales revendications de la population ainsi que des élus locaux, ce projet est appelé à jouer un rôle important en matière de promotion des prestations de santé dans la région, tout en permettant de soulager les patients de la contrainte des déplacements vers les structures de santé lointaines et de satisfaire les besoins de la faculté de médecine qui a ouvert ses portes à la rentrée universitaire 2014-2015, a-t-il souligné.

Le gel a été levé aussi sur divers projets de développement retenus en faveur de la wilaya d'Ouargla, notamment dans les secteurs de l'éducation et l'industrie et des mines au titre du programme complémentaire de 2017, a-t-il rappelé.

La wilaya d'Ouargla a bénéficié, dernièrement, de deux unités d'imagerie, à savoir un scanner et un échographe pour les communes de Hassi Messaoud et N'goussa, dans le cadre des efforts consentis par le groupe Sonatrach pour renforcer la prise en charge médicale dans les régions du Sud notamment, indique M. Djellaoui. Dans le même sillage, il a fait savoir que des démarches sont entreprises pour la mise en service de nouvelles installations de santé, notamment les urgences médicales à l'Etablissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf, surtout après la levée des réserves sur ce projet, en plus de l'hôpital psychiatrique implanté dans la commune de Rouissat et l'hôpital de 60 lits d'El-Hedjira qui auront prochainement leurs arrêtés de création. Selon le wali, l'opération qui concerne l'équipement de l'hôpital 240 lits, dont la mise en service est prévue en 2019, a été déjà retenue. Les installations de santé dans la wilaya seront renforcées aussi par un hôpital de 60 lits à Témacine et un centre de transfusion sanguine au chef-lieu de wilaya, dont les travaux de construction sont en voie d'achèvement, a-t-il ajouté.

APS

Maux de tête et migraine

Symptômes et causes

Environ la moitié d'entre nous souffrent de maux de tête au moins une fois par an. Il existe deux types de causes à ces maux : les céphalées de tension, assez communes, et les migraines, moins fréquentes. Rarement graves, les maux de tête peuvent cependant être révélateurs d'une maladie plus sérieuse.

Quels sont les symptômes des maux de tête ?

Les céphalées de tension (qui n'ont aucun rapport avec l'hypertension artérielle !) se manifestent surtout au niveau du front et de la nuque. Ce sont des douleurs perçues comme une pression (ou tension) ou un serrement exercé sur ces parties de la tête. La douleur peut augmenter de manière progressive ou apparaître brusquement. Certaines céphalées de tension durent parfois plusieurs heures, voire même plusieurs jours.

Elles sont différentes des migraines qui se manifestent par des douleurs lancinantes du côté droit ou gauche de la tête, parfois pendant des heures, voire des jours. La douleur suit les battements du cœur. L'épisode est souvent associé à d'autres symptômes : une intolérance à la lumière, au bruit et aux odeurs, des nausées, des vomissements, etc.

La migraine peut être précédée de signes prémonitoires : fourmillements ou, plus rarement, faiblesse d'un côté ou vertiges (migraine basilaire). Dans le cas de la migraine avec aura ou migraine ophtalmique, la personne ressent d'abord des troubles visuels : voile noir, éclairs en zigzags ou scotomes scintillants (un point scintillant qui grossit progressivement jusqu'à gêner la vision).

Certains migraineux souffrent d'une forme particulière de migraine, la céphalée de Horton ou algie vasculaire de la face. Ce type de migraine est caractérisé par des douleurs très intenses et d'apparition soudaine, qui touchent un côté du visage au niveau de la tempe, de la joue ou derrière l'œil. La céphalée de Horton touche plutôt les hommes jeunes.

Les enfants peuvent être atteints de migraine dès deux ans. Souvent, on ne s'en rend compte qu'à partir de cinq ans, lorsque l'enfant est en mesure de décrire cette sensation douloureuse. Les crises de migraine sont courtes chez les tout-petits, mais elles ne sont pas rares : 5 à 10 % des enfants en seraient atteints. Il appartient aux parents d'être attentifs pour reconnaître les signes de la migraine chez un très jeune enfant et les distinguer d'un simple mal de tête. Un bébé atteint d'une crise de migraine est grognon, il pleure et cesse de s'occuper. Il est pâle et se tient la tête. La crise peut s'accompagner de vomissements.

Quelles sont les causes des céphalées ?

Les causes des céphalées de tension sont inconnues. Toutefois, on sait que certains facteurs favorisent leur apparition :

- le stress, le surmenage et la fatigue ;
- La consommation de boissons alcoolisées ;
- L'excès ou l'arrêt brusque d'une consommation de café ;
- Des lunettes mal adaptées ou une absence de lunettes alors qu'elles seraient nécessaires ;
- Le bruit ;

Chez certaines personnes, la consommation d'aliments tels que les fromages trop faits, les noix, le chocolat, les vins blancs, les salaisons, les agrumes, la crème aigre, les pâtisseries et les pains frais en pâte levée, les exhausteurs de saveur (glutamate) ou les édulcorants (aspartame), etc.

Chez les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.,) pour en préciser les causes.

Les céphalées par abus d'antalgiques

Les céphalées par abus d'antalgiques se caractérisent par la répétition de céphalées de tension suite à la surconsommation de médicaments contre la douleur. Tout se passe comme si chaque prise d'antalgique était suivie par un rebond du mal de tête. Ces maux de tête incessants représentent 15 à 20 % des consultations dans les centres spécialisés dans le traitement des maux de tête. Les mécanismes de ce phénomène ne sont pas élucidés. Le traitement consiste à sevrer progressivement les personnes qui en souffrent.

Quelles sont les causes de la migraine ?

Les causes de la migraine ne sont pas connues. On a toutefois constaté que l'irrigation du cerveau était modifiée avant et pendant l'accès : d'abord une contraction des vaisseaux à l'origine des signes prémonitoires, puis une dilatation brutale, responsable des maux de tête. Il semble aussi que certains facteurs hormonaux jouent un rôle dans la migraine. Chez certains migraineux, des causes extérieures peuvent agir comme facteurs déclenchants : le stress, des troubles du sommeil, certaines conditions météorologiques, certains aliments, le bruit, des odeurs, une lumière crue, l'imminence des règles, etc.

Chez les enfants qui souffrent de migraine, il est important de rechercher des facteurs déclenchants, comme la chaleur, la lumière, le bruit, le manque de sommeil, la faim, etc. Les crises peuvent être associées à toutes sortes de facteurs de stress : un voyage, un changement d'environnement, des pleurs, etc. En contrôlant ces facteurs, on peut éviter une crise de migraine ou diminuer son intensité.

Comment prévenir les maux de tête ?

Les facteurs qui déclenchent des maux de tête varient d'une personne à l'autre. Essayez de déterminer si les maux ont une origine que vous pouvez éviter, par exemple une boisson, un aliment ou des lunettes mal adaptées. Par ailleurs, toute mesure permettant de vous détendre est susceptible d'atténuer les céphalées de tension.

Comment réagir en cas de mal de tête ?

Allongez-vous dans une pièce calme et sombre.

Essayez de dormir.

Appliquez une compresse froide sur la nuque.

Prenez un bain chaud.

Chez un enfant migraineux, lorsque la crise survient, le sommeil reste le meilleur traitement. Un environnement très calme et un léger massage relaxant peuvent suffire à endormir le bébé. Il faut penser à le nourrir s'il a faim. Les parents doivent, dans la mesure du possible, éviter de paniquer car cela entretient le stress de l'enfant. Les maux de tête peuvent être révélateurs de maladies ou de problèmes nécessitant un diagnostic médical urgent : poussée d'hypertension artérielle, accident vasculaire cérébral (attaque), infection du cerveau, glaucome, intoxication, etc. D'autres problèmes moins urgents nécessitent néanmoins une consultation : la sinusite, par exemple. Ces maladies s'accompagnent généralement d'autres signes révélateurs dont l'association avec la céphalée doit amener à consulter (gêne à la lumière, troubles du comportement, douleur des yeux, etc.). Des maux de tête persistants justifient toujours un avis médical.

Comment soulager la migraine ?

Le traitement de la crise

Le traitement de la crise de migraine repose sur la prise d'antalgiques de niveau 1 : paracétamol ou aspirine seule ou associée à un antinauséeux. Les AINS peuvent également être utilisés. Ceux recommandés dans la migraine sont le diclofénac, l'ibuprofène, le kétoprofène et la naproxène. Ils sont listés ci-dessous. Les antalgiques contenant un opiacé (codéine, tramadol) ou un dérivé de la morphine sont déconseillés en raison d'un risque d'abus.

Lorsque les crises de migraine sont intenses ou qu'elles ne sont pas soulagées par les antalgiques usuels tels que les Ains, le médecin peut prescrire un médicament de la famille des triptans. Il s'agit de puissants vasoconstricteurs qui agissent principalement sur les vaisseaux crâniens. Le traitement de la crise doit être pris de façon précoce, lors de l'apparition du mal de tête. Des dérivés de l'ergot de seigle (ergotamine, dihydroergotamine) peuvent également être utilisés dans le traitement de la crise. Ils sont généralement proposés lorsque les autres traitements (Ains, triptans) ne permettent pas de soulager les crises.

Le traitement de fond

En fonction de la fréquence et de l'intensité des crises, le médecin peut être amené à prescrire un traitement de fond à prendre quotidiennement. Ce traitement vise à permettre de diminuer la fréquence ou l'intensité des crises de migraine, mais ne les fait pas disparaître totalement. Il comprend : des bêtabloquants : cette famille de médicaments, essentiellement utilisée en cardiologie, s'est montrée efficace dans le traitement de fond de la migraine. Ces médicaments ont un intérêt particulier lorsque le stress est un facteur déclenchant de la migraine ;

Un antidépresseur : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antiépileptiques : seul le topiramate (Epi-Tomax et ses génériques) a une indication dans le traitement préventif des crises de migraine ;

Des antimigraineux spécifiques : ces médicaments sont tous anciens et une réévaluation de leur rapport bénéfice/risque est en cours. Dans le cadre de cette réévaluation, l'antimigraineux VIDORA (indoramine) a été retiré du marché en juin 2013. Il a été à l'origine, dans de rares cas, d'effets indésirables cardiaques et neuropsychiatriques graves. Les autorités de santé françaises ont jugé son rapport bénéfice/risque défavorable et ont décidé de son arrêt de commercialisation (voir actualités).

Un dérivé de l'ergot de seigle : le méthysergide. Son efficacité dans le traitement de fond de la migraine est faible et des problèmes de tolérance ont été observés (risque d'atteinte pulmonaire ou cardiaque). Il n'est plus remboursé par l'Assurance maladie depuis le 15 octobre 2012.

Les traitements de fond de la migraine contenant de la dihydroergotamine (Ikaran, Seglor et génériques) ont été retirés du marché en novembre 2013. En effet, la démonstration de leur efficacité est mal établie alors que des effets indésirables graves ont été rapportés. Dès septembre 2013, l'agence française du médicament (Ansm) recommandait aux médecins de ne plus prescrire ces médicaments (voir actualités). Les traitements de la crise de migraine contenant de la dihydroergotamine ne sont pas concernés par ce retrait.

Quelles sont les complications éventuelles du mal de tête ?

Les maux de tête ordinaires n'entraînent aucune complication. Mais là encore, il est parfois difficile de déterminer s'ils sont anodins ou le signe d'une maladie plus grave. Dans le doute, mieux vaut consulter son médecin, notamment lorsqu'on a violemment mal à la tête, ou si les douleurs se prolongent. Si vous êtes sujet aux céphalées à répétition, il vous sera peut-être difficile de déterminer si elles sont banales ou non. Il faut alors tenter de noter si elles sont différentes en intensité, en durée et en fréquence.

La prise en charge de la migraine chez la femme enceinte

Il existe souvent une amélioration de la migraine pendant la grossesse et on constate parfois une disparition complète des crises. La stabilisation des taux d'estrogènes chez la femme enceinte a une action protectrice sur les vaisseaux sanguins. Les cas d'aggravation sont peu fréquents et il est rare qu'une maladie migraineuse apparaisse pour la première fois au cours de la grossesse.

La prise de médicaments peut être évitée chez les femmes qui notent une amélioration de la migraine pendant leur grossesse. On peut, si nécessaire, les remplacer par des alternatives comme le repos, les massages ou l'application de poches de glace.

Lors de crises sévères, celles-ci doivent nécessairement être traitées car leur répétition peut présenter un danger pour le fœtus. Dans ce cas, le médicament le plus couramment utilisé est le paracétamol. La caféine à faible dose peut aussi être utilisée. L'aspirine et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (Ains) sont formellement contre-indiqués à partir du cinquième mois de la grossesse. Les antimigraineux de la famille des triptans sont déconseillés, car leurs effets pendant la grossesse sont encore mal connus. La dihydroergotamine est contre-indiquée. Pendant l'allaitement, le paracétamol est sans danger pour le nourrisson.

Quelles plantes pour soulager les maux de tête ?

Traditionnellement, l'écorce de saule blanc est préconisée pour soulager les maux de tête. Les sommités fleuries de la reine-des-prés posséderaient cette même propriété. Enfin, le café est souvent conseillé, en particulier au début des crises de migraine.

Le saule blanc et la reine-des-prés dans le traitement des maux de tête

Grâce aux flavonoïdes et aux composés salicylés contenus dans son écorce, le saule blanc pourrait calmer les maux de tête. Néanmoins, aucune étude scientifique n'a validé cet usage qui repose essentiellement sur la tradition et sur une analogie avec l'aspirine. La reine-des-prés (ou spirée) est parfois utilisée parce qu'elle contient des substances similaires à celles du saule blanc.

Les plantes riches en caféine dans le traitement des maux de tête

La caféine contenue dans le maté, le café, le thé, etc. est fréquemment conseillée par les médecins aux personnes qui souffrent de migraine. Prise dès les premiers symptômes, une tasse de café peut limiter l'intensité des maux de tête. Dans les médicaments contre la douleur et les maux de tête, la caféine est souvent associée aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS, par exemple l'aspirine) dont elle augmenterait l'efficacité.

La menthe poivrée dans le traitement des maux de tête

L'application d'huile essentielle de menthe poivrée sur les tempes est parfois recommandée pour soulager les maux de tête, sans aucune preuve d'efficacité.

Les autres plantes dans le traitement des maux de tête

La grande camomille (Tanacetum parthenium) est traditionnellement considérée comme l'une des plantes les plus efficaces contre les maux de tête. Son efficacité a été reconnue par l'OMS pour prévenir les crises de migraine.

Existe-t-il des risques à soigner les maux de tête par les plantes ?

Attention, si les maux de tête s'accompagnent de tremblements, d'agitation, de fièvre, de raideur de la nuque, de malaise, de vomissements ou de diminution de la force musculaire, consultez un médecin en urgence. Un mal de tête modéré qui dure plus de 48 heures justifie également une consultation, en particulier chez les personnes qui souffrent d'hypertension artérielle.

Les contre-indications de l'écorce de saule blanc correspondent essentiellement à celles de l'aspirine.

Un abus de café peut provoquer des palpitations et des insomnies.

RD CONGO/ÉLECTIONS :
«Marches de protestation» le 26 octobre à 2 mois du scrutin

L'opposition congolaise a appelé jeudi à des «marches de protestation» le 26 octobre en République démocratique du Congo, à moins de deux mois des élections prévues le 23 décembre 2018 (présidentielle, législatives et provinciales. Sept leaders de l'opposition annoncent aussi «la tenue d'un grand meeting à Lubumbashi ce samedi 13 octobre». Dans une déclaration, l'opposition proteste contre «le comportement non-conciliant et pour le moins méprisant du président de la commission électorale» envers les candidats à l'élection présidentielle à l'occasion d'une réunion mercredi. Lors de cette réunion, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa, aurait refusé un débat juridique sur la fameuse «machine à voter». «Ceux qui ne veulent pas qu'on ait une discussion technique peuvent partir», aurait déclaré M. Nangaa d'après plusieurs participants. L'opposition demande une «concertation» sur «la légalité de la machine à voter et la radiation de près de 10 millions d'électeurs sans empreintes du fichier électoral». Le communiqué est signé par quatre candidats à l'élection présidentielle (Félix Tshisekedi, Martin Fayulu, Vital Kamerhe, Freddy Matungulu) et trois opposants qui n'ont pas pu se présenter (Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito). Le Conseil de sécurité des Nations unies en visite à Kinshasa dimanche a «appelé par le dialogue à trouver les voies d'un consensus le plus large possible permettant de créer les conditions d'élections réellement crédibles et transparentes, se déroulant dans un climat apaisé». Déjà deux fois reportées, les élections présidentielle, législatives et provinciales du 23 décembre doivent organiser la succession du président Joseph Kabila après 18 ans à la tête du pays.

Les problèmes de sécurité mettent en danger les élections

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC) a averti jeudi que le manque de sécurité dans le pays constituait un danger pour les prochaines élections présidentielles et législatives.

Alors que la RDC s'apprête à organiser des élections en décembre, la complexité de la situation sécuritaire et la persistance des activités de certains groupes armés dans l'est du pays continuent à représenter un défi de taille, a indiqué Leïla Zerrougui devant le Conseil de sécurité.

Sécuriser les élections est une condition préalable pour un scrutin crédible et pacifique.

Il est capital de garantir la sécurité des candidats, mais aussi de mettre en place un environnement dans lequel la campagne électorale et les élections puissent effectivement avoir lieu, a déclaré Leïla Zerrougui, qui est également la cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO).

L'envoyée de l'ONU a recommandé la création de mécanismes de sécurité électoraux, ainsi qu'une coordination stratégique accrue entre les différentes instances nationales de défense et de sécurité. Elle s'est notamment montrée préoccupée par les évènements actuels à Beni, dans la province du Nord Kivu, où des combattants présumés des Forces démocratiques alliées (ADF) continuent à lancer des attaques quasi-quotidiennes contre les civils, les forces armées de RDC et les troupes de la MONUSCO. Ces attaques rendent de plus en plus difficile la lutte contre l'épidémie d'Ebola qui s'est déclarée dans la région, a-t-elle indiqué. Le processus électoral évolue cependant pour le moment conformément au calendrier électoral. Plusieurs étapes décisives ont été atteintes, a-t-elle affirmé, soulignant que les lois électorales avaient notamment été révisées, et que le registre électoral avait été mis en place. A ce jour, 21 candidatures ont été validées pour l'élection présidentielle. 15 505 candidats se sont également enregistrés pour l'Assemblée nationale, et 19 640 pour les législatures provinciales. Il y a longtemps que la RDC attend ces élections. Un accord politique conclu le 31 décembre 2016 a autorisé le président Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001, à rester en poste après l'expiration de son mandat à condition que des élections soient organisées en 2017. Celles-ci ont cependant été reportées pour des raisons logistiques, et sont maintenant fixées à la date du 23 décembre 2018.

RELANCE DU PROCESSUS DE PAIX AU SAHARA OCCIDENTAL:
Le Conseil de sécurité renouvelle son appui à Horst Köhler

Le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni jeudi à New York, a apporté son appui aux efforts entrepris par l'émissaire onusien, Horst Köhler, pour organiser la première série de négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc à Genève, appelant les deux parties au conflit à s'engager dans ces discussions de bonne foi et sans conditions préalables.

Le Conseil de sécurité a exprimé son soutien unanime à l'initiative de M. Kohler d'inviter les parties au conflit à rejoindre la table des négociations à Genève, a déclaré à l'APS une source proche du dossier à l'issue d'une réunion à huis clos sur la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental), tenue à New York.

Un appui de taille pour le médiateur onusien car le rôle de ce dernier même s'il constitue un élément important dans le processus de paix, il ne sera pas décisif sans le soutien du Conseil de sécurité, s'accordent à dire plusieurs observateurs. Avant Horst Kohler, l'émissaire américain, Christopher Ross, a été l'objet d'une opération de sabotage franco-marocaine au Conseil de sécurité et ne pouvait pas aller loin dans sa mission de médiation sans le soutien de l'organe onusien. Il ressort des différentes interventions des membres du conseil, la nécessité pour les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, de s'engager dans des négociations de bonne foi et sans conditions préalables, précise-t-on de même source. Les membres du Conseil de sécurité ont relevé, par ailleurs, l'importance de la Minurso comme élément de prévention des conflits qui contribue à la stabilité régionale.

La réunion de jeudi qui précède les traditionnelles discussions annuelles sur le renouvellement du mandat de la Mission, a été consacrée à la présentation du nouveau rapport du Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, sur le Sahara Occidental.

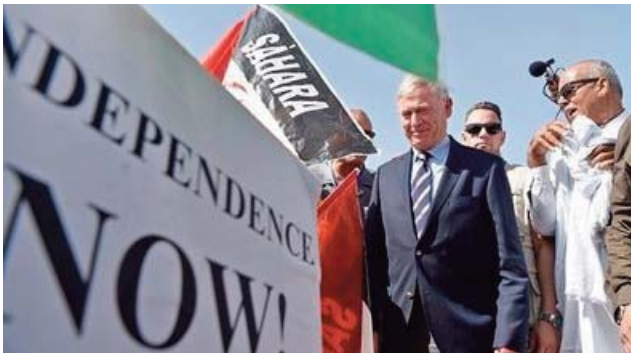

La version finale de ce document, rendu public mercredi, rend compte des faits nouveaux intervenus sur le terrain, en particulier l'état d'avancement des négociations politiques et les difficultés auxquelles se heurtent les opérations de la Minurso et les mesures prises pour les surmonter.

Minurso : vers une prorogation de six mois

M. Guterres, qui a plaidé dans ce rapport pour le maintien de la mission onusienne, a invité le Conseil de sécurité à proroger son mandat d'une année.

Mais il serait difficile pour le Conseil d'accéder à cette demande, étant donné que les Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, s'en tiennent à leur proposition de six mois pour maintenir la pression sur les parties au conflit afin de relancer les négociations directes, confie une autre source à l'APS. La proposition américaine sera fort probablement reconduite d'autant plus que la Russie, membre permanent au Conseil de sécurité, ne s'oppose à un mandat de six mois, s'il est la seule option pour appuyer la dynamique enclenchée par Horst Kohler. Les Etats-Unis, ont précisé en avril, que l'écourtement du mandat de la mission vise à ramener les parties au conflit à la table des négociations dans un délais de six mois et à en finir avec le statut quo au Sahara Occidental. Washington a, alors, affirmé que la responsabilité incombait au Conseil de sécurité qui a laissé «le Sahara Occidental devenir un exemple typique de conflit gelé».

Une démarche qui n'était pas du goût de la France, qui avait, alors déclaré, que le renouvellement de six mois devait rester une exception, arguant que le maintien d'un cadre annuel garantissait la stabilité des opérations de maintien de la paix.

LE PRÉSIDENT DE LA RASD, SG DU FRONT POLISARIO, BRAHIM GHALI:
«Le peuple sahraoui a marqué son histoire en s'attachant à l'unité nationale»

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a affirmé vendredi que «le peuple sahraoui, grâce à son attachement à l'unité nationale, a marqué son histoire par sa résistance remarquable dans sa lutte pour l'indépendance».

Le président sahraoui qui présidait les festivités commémorant le 43ème anniversaire de l'unité nationale au camp d'Aousserd, a déclaré dans son allocution que le peuple sahraoui «n'a eu de cesse de réaliser les victoires et les acquis», mettant en exergue que «le front national interne doit poursuivre l'édification institutionnelle de l'Etat sahraoui et renforcer l'expérience de la gestion nationale dans différents domaines».

«L'unité nationale est le socle des grands et multiples acquis réalisés par le peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance», a ajouté M. Ghali, cité par l'Agence de presse sahraouie (SPS), rappelant «la sagesse et l'efficacité de la décision historique prise par le front Polisario, qu'est la proclamation de l'unité nationale le 12 octobre 1975».

A cette occasion, le président sahraoui a salué «le rôle prépondérant de l'Armée populaire de libération sahraouie dans la protection et la préservation des acquis importants réalisés par le peuple sahraoui grâce à son attachement à l'unité».

Etaient présents à ces festivités suivies par la tenue de la première conférence internationale des mouvements de libération, des partis et des forces africaines aux camps des réfugiés sahraouis, des membres du secrétariat national du front Polisario et du gouvernement sahraoui, outre des délégations étrangères des différents pays du monde et des membres de la population de la localité d'Aousserd.

LIBYE:
L'Allemagne fournit 2,3 millions de dollars pour soutenir les élections municipales selon le PNUD

L'Allemagne a offert 2 millions d'euros (environ 2,33 millions de dollars) pour aider la Libye à organiser ses élections municipales, par le biais du projet de soutien aux élections de l'ONU, a annoncé jeudi le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). «Le projet de soutien aux élections de l'ONU pour aider le Comité central pour les élections municipales (CCMCE) a bénéficié aujourd'hui d'une contribution de 2 millions d'euros de la part de la République fédérale d'Allemagne», a déclaré le PNUD dans un communiqué. L'ambassadeur allemand en Libye, Oliver Owcza, et le directeur national du PNUD, Sultan Hajiyev, ont signé un accord sur cette aide de l'Allemagne, rapporte ce communiqué. M. Hajiyev a exprimé sa gratitude à l'Allemagne pour cette contribution, «qui aidera à soutenir des processus électoraux crédibles au niveau des municipalités libyennes». «Grâce à ce projet, les citoyens pourront choisir librement leurs représentants aux conseils locaux et exprimer leur voix par leur suffrage», a souligné M. Hajiyev. Ce projet de l'ONU, exécuté par le PNUD et la Mission de soutien à la Libye de l'ONU et le ministère libyen du Plan, vise à aider les CCMCE à mettre en œuvre leurs programmes entre 2018 et 2020. La Libye compte plus de 100 municipalités représentant différentes villes et régions du pays.

APS

ETATS-UNIS:

Les politiques migratoires ont causé un préjudice catastrophique (Amnesty)

Le gouvernement américain a «délibérément» adopté des politiques et pratiques migratoires qui ont causé un préjudice catastrophique à des milliers de personnes en quête de sécurité aux Etats-Unis, notamment en séparant plus de 6 000 familles en quatre mois, soit bien plus que ce que les autorités avaient annoncé précédemment, indique Amnesty International (AI) dans un rapport publié jeudi.

«En septembre, le Service des douanes et de la protection des frontières (CBP) a informé Amnesty International qu'il avait séparé de force plus de 6 000 familles rien qu'entre le 19 avril et le 15 août 2018 û plus du double du nombre communiqué précédemment», a mentionné AI dans son document.

Ainsi, le document révèle le bilan brutal des initiatives du gouvernement, sous la présidence de Donald Trump, visant à affaiblir et démanteler le système d'asile du pays, en violation flagrante de la législation américaine et du droit international.

Au total, le gouvernement Trump a désormais admis avoir séparé environ 8 000 «cellules familiales» depuis 2017, a indiqué Erika Guevara-Rosas, directrice du programme Amériques d'AI, dans le rapport intitulé: «Ici, vous n'avez aucun droit: refoulements illégaux, détention arbitraire et mauvais traitements de demandeurs d'asile aux Etats-Unis».

Parmi les politiques et pratiques «cruelles» constatées figurent, selon AI, des renvois forcés illégaux en masse de demandeurs d'asile à la frontière mexicaine, des milliers de séparations illégales de familles, et une augmentation du recours à la détention arbitraire et illimitée des demandeurs d'asile, bien souvent sans possibilité de libération conditionnelle.

«Le gouvernement Trump mène une campagne délibérée de violations généralisées des droits humains afin de punir et de dissuader les personnes qui cherchent une protection à la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique», a déclaré Erika Guevara-Rosas, directrice du programme Amériques d'AI.

La rapport exhorte, en outre, le Congrès à «agir immédiatement pour enquêter et dresser un état des lieux complet des séparations de familles par les organes du gouvernement fédéral, et adopter une législation interdisant les séparations et la détention illimitée des enfants et de leurs familles».

La législation américaine bafouée

Selon des témoignages recueillis par AI, «les autorités de contrôle des frontières des Etats-Unis bafouent de manière flagrante la législation américaine en matière d'asile et le droit international relatif aux réfugiés en renvoyant de force des personnes au Mexique sans avoir enregistré ni traité leur demande d'asile...» Mme Guevara-Rosas a dans ce sens regretté que «les personnes renvoyées au Mexique peuvent subir des atteintes aux droits humains directement sur place ou une expulsion et le risque d'être victimes de graves violations de leurs droits fondamentaux dans leur pays d'origine.» Depuis 2017, les autorités américaines ont également imposé une politique de «détention obligatoire et illimitée» des demandeurs d'asile, bien souvent sans possibilité de libération conditionnelle, pendant toute la durée de l'examen de leur demande. Cette mesure constitue une forme de détention arbitraire, en violation de la législation américaine et du droit international.

Amnesty International a recueilli les témoignages de demandeurs d'asile détenus indéfiniment après avoir sollicité une protection, dont des personnes séparées de membres de leur famille, des personnes âgées et des personnes atteintes de graves problèmes de santé et nécessitant des soins médicaux spécifiques. Il est cruel de la part des autorités américaines de détenir et traumatiser inutilement des personnes qui sont venues demander une protection devant des persécutions ou un danger de mort...

le Congrès doit agir maintenant pour mettre fin à la détention d'enfants et de familles une bonne fois pour toutes, et financer des solutions permettant d'éviter la détention..» Parmi les mesures prônées par AI à l'adresse des Etats unis, figurent le Programme de gestion des dossiers familiaux (Family Case Management Program), dont l'efficacité a été prouvée à 99 % pour aider les familles demandeuses d'asile à comprendre et respecter les conditions de l'examen de leur dossier d'immigration.

ALLEMAGNE:

Soutien proclamé à l'OIM

La chancelière allemande Angela Merkel a réaffirmé jeudi l'importance de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans la lutte contre l'immigration clandestine.

Une des plus importantes tâches de l'OIM est de «réduire l'immigration clandestine et de créer les conditions pour des migrations légales et organisées», a indiqué Mme Merkel au cours d'une rencontre avec Antonio Vitorino, le nouveau directeur de l'OIM.

La vie des migrants ne doit pas être mise en danger, et les pays d'origine et de destination des migrations doivent être en mesure de contrôler et de réguler les flux, selon Mme Merkel.

Le directeur de l'OIM a évoqué les excellentes relations de coopération de son organisation avec l'Allemagne, ainsi que le rôle joué par Berlin en Europe, affirmant qu'il partageait les priorités de Mme Merkel en matière de lutte contre l'immigration clandestine et de promotion d'une immigration plus sûre. Depuis la crise des réfugiés de 2015, l'Allemagne a durci sa politique migratoire, et coopère à présent avec les autres Etats de l'Union européenne et les pays africains pour lutter contre l'immigration clandestine.

ONU-SYRIE-RUSSIE

La Russie réclame le départ des Casques blancs de Syrie

La Russie a réclamé jeudi aux Occidentaux de faire sortir d'Idleb et de la Syrie les Casques blancs qui s'y trouvent, affirmant qu'ils représentent une «menace» déclenchant de vives critiques de Washington, Londres et Paris. «La présence des Casques blancs est source de menace. Nous demandons aux pays occidentaux de retirer les Casques blancs de Syrie», a déclaré le représentant russe lors d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité demandée par Moscou. «Les terroristes doivent partir. Ce n'est pas une bonne idée de les garder au sein de la société», a ajouté le représentant russe, dont les propos ont été rapportés à par un diplomate s'exprimant sous anonymat après la rencontre et repris par l'agence AFP.

«Sortez-les des zones où ils sont, notamment à Idleb», a ajouté le représentant russe, selon un autre diplomate s'exprimant également sous couvert d'anonymat. La Russie ne considère pas les Casques blancs présents dans les zones rebelles comme des secouristes et les a déjà accusés plusieurs fois dans le passé d'être liés à des groupes terroristes.

La demande de la Russie aux Occidentaux survient alors qu'une zone tampon prévue dans la province d'Idleb en Syrie a été vidée cette semaine des armes lourdes des groupes rebelles et terroristes.

En vertu d'un accord russo-turc conclu le 17 septembre, les éléments des groupes terroristes doivent désormais quitter cette même zone tampon d'ici lundi.

DIPLOMATIE:

Le Premier ministre japonais en Chine fin octobre

Shinzo Abe effectuera du 25 au 27 octobre la première visite officielle en Chine d'un Premier ministre japonais depuis 2011, a annoncé Pékin vendredi.

M. Abe, au pouvoir depuis fin 2012 comme le président chinois Xi Jinping, se rendra en Chine à l'occasion du 40e anniversaire du traité de paix et d'amitié entre les deux pays, a annoncé devant la presse le porte-parole de la diplomatie chinoise, Lu Kang.

Cette visite «remettra la relation bilatérale sur de bons rails», a assuré M.

Lu, ajoutant que les deux voisins s'efforceraient de «défendre conjointement le multilatéralisme et le libre-échange».

Le chef du gouvernement nippon avait lui-même annoncé le mois dernier son intention de se rendre en Chine cette année, espérant emmener à «un nouveau niveau» les relations très difficiles entre Tokyo et Pékin, qui restent marquées par le souvenir de l'invasion japonaise durant la Seconde guerre mondiale.

Si Shinzo Abe et Xi Jinping se sont rencontrés plusieurs fois ces dernières années en marge de sommets internationaux, aucun Premier ministre japonais n'est allé en Chine depuis 2011 et aucun président chinois ne s'est rendu au Japon depuis 2010.

Lors d'un discours prononcé en Russie mi-septembre, M. Abe avait émis l'espoir d'inviter M. Xi à se rendre dans l'archipel.

A son retour au pouvoir, M. Abe avait pris une position ferme sur les différends territoriaux entre les deux pays en mer de Chine orientale, aggravant alors les tensions avec Pékin.

Mais, depuis, il a adouci sa position et a appelé la Chine à faire pression sur son allié nord-coréen pour qu'il abandonne ses programmes nucléaires et de missiles. Shinzo Abe a depuis salué le rapprochement spectaculaire entre la Corée du Nord et les Etats-Unis, marqué par le sommet du 12 juin à Singapour entre Donald Trump et Kim Jong Un. Il n'a pas exclu de rencontrer lui-même M. Kim.

LÉGISLATIVES À KABOUL:

Les électeurs auront à choisir parmi 800 candidats

Les électeurs de Kaboul devront se démener le 20 octobre prochain avec un bulletin de vote géant pour cocher plus de 800 candidats répartis sur 15 pages.

Un nombre impressionnant de prétendants se disputent les 33 sièges de parlementaires dans la province de Kaboul, où vit environ un cinquième de la population de l'Afghanistan. Il s'agit du plus élevé de toutes les circonscriptions électorales lors de ces élections législatives, les premières depuis 2010. A eux seuls, ils représentent près d'un tiers des plus de 2.500 candidats à l'élection longtemps différée de la Chambre basse, appelée Wolesi Jirga. Chaque électeur ne peut choisir qu'un seul candidat, mais le trouver sur le bulletin de vote géant de Kaboul, peut prendre beaucoup de temps. Or, cela risque de faire monter la tension dans la file d'attente, les talibans et le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/FDaech) ayant annoncé vouloir faire dérailler le processus électoral. La crainte d'attentats le jour du vote est très élevée. Malgré la taille inhabituelle du bulletin de vote de Kaboul, et la possibilité que des centaines de milliers de personnes se déplacent, le porte-parole de la Commission électorale indépendante, Sayed Hafizullah Hashimi, a annoncé que des urnes ordinaires seraient utilisées le jour du scrutin.

APS

RUSSIE:

Une capsule Soyouz atterrit en urgence après une défaillance au lancement

La capsule russe Soyouz MS-10, qui transportait un cosmonaute russe et un astronaute américain, a effectué jeudi un atterrissage en catastrophe au Kazakhstan après une défaillance de la fusée de lancement peu après le décollage.

L'agence spatiale russe Roscosmos a indiqué que le cosmonaute russe Alexeï Ovtchinine et l'astronaute américain Nick Hague avaient été transférés jusqu'à la ville kazakhe de Dzhezkazgan, et étaient examinés en ce moment même. «Les deux astronautes sont en bonne condition physique. La tension et le pouls sont normaux, et aucun traitement médical n'est requis», a déclaré Roscosmos.

La fusée Soyouz MS-10 a décollé du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, à 11h40 heure de Moscou (08h40 GMT), pour se rendre sur la Station spatiale internationale (ISS).

Quelques minutes après le décollage, une anomalie survenue au niveau d'un moteur a conduit à interrompre le vol et à effectuer un atterrissage d'urgence, a indiqué la NASA, l'agence spatiale des Etats-Unis.

Des équipes de secours ont aussitôt été déployées sur le point de chute. Elles ont aidé les astronautes à s'extraire de la capsule, et les ont ramenés àDzhezkazgan.

La Russie va suspendre tous ses vols habités jusqu'à ce qu'une enquête ait pu être conduite, a déclaré le Premier ministre adjoint russe Youri Borisov, en charge du programme spatial de la Russie.

Le lancement raté de Soyouz MS-10 survient après qu'une fuite d'air mineure a été détectée le 30 août à bord de la capsule Soyouz MS-9, qui est arrimée à l'ISS. Les astronautes de l'ISS avaient colmaté la fuite dès le lendemain, et les deux astronautes de la mission MS-10 avaient entre autres pour objectif de se pencher sur ce problème.

Le module spatial Soyouz est à l'heure actuelle le seul véhicule spatial reliant l'ISS à la Terre.

CHINE :

Des universités développent un système intelligent de transports publics

L'Université du Hunan, dans le centre de la Chine, a développé un système intelligent de transports publics urbains, a rapporté jeudi le journal Science and Technology Daily. Cette initiative, dotée d'un investissement de plus de 100 millions de yuans (environ 14,4 millions de dollars), comprend des technologies telles que la conduite automatique, l'Internet mobile et les véhicules à énergies nouvelles. Les véhicules et les transports seront assistés par des systèmes de programmation et de répartition en nuage, de communication au sol et d'espaces mobiles intelligents, selon le journal. Les autobus seront réservés sur Internet via le système, et les demandes des passagers seront reçues en temps réel. Le système devrait renforcer la capacité de transport de 10% par rapport au métro, tout en permettant de réduire de 70% la durée des trajets, d'après le journal. L'Université Tongji, à Shanghai, et l'Université Tsinghua, à Pékin, participent également à ce programme.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESAOUD
098430045055810CODE FISCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, Portant réglementation des marchés publics, des délégations de service public
Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud informe tous les soumissionnaires Ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence capacités Minimales N° 06 /2018
Paru dans le Journal national :
* AKHBAR EL YAWM Du : 28/02/2018
* DK NEWS Du : 28/02/2018
RELATIF A : RÉALISATION D'UN FORRAGE D'IRRIGATION LA BANDE VERTE DU CARRFFOUR PUIT HISTORIQUE A L'ANNEXE COMMUNAL 40 LOGTS
L'évaluation et L'analyse des offres conformément aux critères prévus au cahier des charges ont donné les résultats suivants :

ENTREPRENEUR	OFFRE TECHNIQUE 100	OFFRE FINANCIE MOINS DISANT	MONTANT TOTAL EN TTC AVANT LA RECTIFICATION	MONTANT TOTAL APRES RECTIFICATION	Délais	O.B.S
Sarl el wiam bkakra hewari	65.00	MOINS DISANT	20.990.291.00 DA	20.990.291.00 DA	03 mois	MOINS DISANT

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, des délégation de service public.
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du comité communal des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter De la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, et le BOMOP.
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un Recours sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le service contractant est tenu d'inviter les soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de nos services au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Projet, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

DK NEWS — Anep : 830 235 du 13/10/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ D'APPEL D'OFFRE RESTREINT N°08/DJS/2014

La direction de la jeunesse et des sports de Chlef porte à la connaissance de toutes les entreprises ayant soumissionné à l'avis d'appel d'offre restreint n° 08/DJS/2014, relatif à :
REALISATION D'UNE PISCINE DE PROXIMITE A ZEBOUDJA.

Lot n°02 : Charpente et couverture ovale en panneau sandwich
Lot n°03 : système de régénération et chauffage

Publié dans:

LE BOMOP
LE JOURNAL « EL SAWT ELAKHAR » EN DATE DU 22/03/2014
LE JOURNAL « DK NEWS » EN DATE DU 22/03/2014

EST INFRECTUEUX.

DK NEWS — Anep : 830 277 du 13/10/2018

OUARGLA :

Plus de 18.800 emplois permanents générés par le secteur de l'artisanat

Le secteur de l'artisanat et des métiers a généré pas moins de 18.815 emplois permanents depuis 1999 à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la Chambre locale de l'Artisanat et des métiers (CAM).

La frange féminine, qui occupe 31% de ces emplois, un taux qui devrait connaitre une hausse au cours des prochaines années, au regard de son engouement croissant pour les métiers liés à l'artisanat traditionnel, notamment les métiers d'art, a indiqué à l'APS, le directeur de la CAM d'Ouargla, Abdelkader Hachani. Elles activent dans les activités de broderie sur tissu et laine, de confection de l'habit traditionnel, la réalisation d'articles de décoration, en plus des différents genres de pâtisserie, a-t-il précisé.D'intenses actions sont entreprises par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) pour réunir les conditions favorable à l'épanouissement et la promotion des activités artisanales dans cette wilaya aux riches potentialités.

Ces efforts se traduisent par le soutien des artisans à travers les différents mécanismes existants pour la promotion de ce segment, indissociable du développement touristique dans la région, l'ouverture d'espaces de valorisation et de promotion des produits pour aplanir les contraintes rencontrées par les artisans et liées notamment à la commercialisation de leurs produits, a-t-on indiqué à la CAM.

Les artisans et promoteurs de micro-entreprises activant dans l'artisanat entendent décrocher de plus en plus de microprojets dans le cadre de la loi des marchés publics de 2012 qui accorde un taux de 20% des projets à ce type d'entités.

Création d'un espace d'exposition et de promotion des produits

La CAM d'Ouargla a, par souci de mettre à la disposition des artisans des espaces de valorisation et de promotion de leurs produits, procédé à l'exploitation d'une surface de 120 m2 au niveau de la Maison de l'Artisanat en vue de permettre aux professionnels de commercialiser leurs produits.

Elle table, à travers les activités d'exposition-vente, sur la réalisation en 2018 d'une recette de près de 1,5 millions DA, et prévoit d'étoffer ses activités par la réaménagement au niveau de la Maison de l'artisanat de 10 salles pour les répartir entre une cinquantaine d'artisans.

Pour ce faire, une enveloppe de 30 millions DA a été suggérée pour la réalisation des opérations d'aménagement de cette structure de 7.314 m2, devant englober aussi des travaux de restauration et de réfection de ses murs et toitures.

Le secteur de l'artisanat dans la wilaya d'Ouargla s'est vu accorder ces dernières années de nouvelles structures, consistant en la réalisation d'un centre de l'Artisanat dans la daïra de N'goussa (35 km Ouest d'Ouargla), et d'une Maison de l'Artisanat dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla). Selon les données fournies par la CAM, il est fait état de 7.224 artisans activant à travers la wilaya d'Ouargla, dont 2.413 dans les métiers d'art, soit 33% de l'effectif de professionnels recensé. Les autres artisans activent dans la production de matière (1.244 artisans) et les services (3.567), ce dernier représentant 50% de la totalité des artisans immatriculés à la CAM qui compte une panoplie de filières exercées, dont la vannerie, la poterie et la céramique, le tissage, la confection traditionnelle, la broderie traditionnelle, la sculpture sur gypse, l'ébénisterie, et autres.

2E ÉDITION DU SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT À EL-TARF :

Promotion et perpétuation du patrimoine culturel

La mise en valeur du patrimoine culturel, sa promotion et sa perpétuation demeurent les principaux objectifs recherchés à travers les expositions artisanales, ont souligné, jeudi à El Tarf, de nombreux artisans au troisième jour de l'ouverture de la 2 ème édition du Salon national de l'artisanat. Achour Bouakkaz, un artisan potier de la wilaya de Tizi-Ouzou a indiqué à l'APS, que «ce genre de rencontres permet de faire connaître le produit artisanal et favorise les opportunités de vente».

Spécialisé dans la poterie kabyle, cet artisan s'est dit «réjoui" de proposer sa gamme d'ustensiles de cuisine et autres articles en poterie, aux familles d'El Tarf qui auront à découvrir et acquérir ses produits proposés à des prix abordables.

«Les salons de l'artisanat sont des rendez-vous qui contribuent à l'échange du savoir-faire entre artisans ainsi qu'à la création d'une dynamique de développement économique durable dans une région réputée pour son potentiel touristique", a-t-il encore confié.

De son côté, Mohamed Kheyat, un artisan de la wilaya d'El Tarf, spécialisé dans la fabrication de bijoux traditionnels en corail et autres perles précieuses, a soutenu qu'en plus de la dynamique suscitée par ces événements culturels, offrant des moments de découverte du patrimoine riche de cette région au passé millénaire, «le salon de l'artisanat permet de vendre le produit-souvenir et de faire des rencontres avec ses pairs". Fin connaisseur de l'or rouge en sa qualité d'ancien plongeur spécialisé dans la pêche de corail, cet artisan a affirmé qu'il propose ses produits, aux modèles et aux formes attractives, dans les Salons de l'artisanat principalement. Cette manifestation a vu également la participation d'artisans venus des wilayas de Constantine, Alger, Illizi, Mila et Boumerdès, proposant une variété de produits traditionnels, à l'image du costume traditionnel kabyle, des robes et des gandouras de fête, du miel, des articles en cuivre et autres bibelots confectionnés à base d'argile et de bois rouge.

Selon le directeur local de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM), Messaoud Benzaid, la 2 ème édition du salon national de l'artisanat, ouvert mardi et qui se poursuivra jusqu'au 19 octobre courant, avec la participation de 40 artisans venus de 15 wilayas, est un évènement incontournable dans le paysage culturel, commercial et économique local. Organisé par la CAM, la 2 ème édition du salon de l'artisanat offre, a-t-il noté, la possibilité aux exposants de faire découvrir, promouvoir et commercialiser les produits artisanaux, dans un espace approprié.

Une exposition sur le patrimoine audiovisuel à Alger

Le Centre des Archives nationales organise, depuis le début du mois d'octobre à l'annexe d'Alger Centre, une exposition sur le patrimoine audiovisuel.

Organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la préservation du patrimoine audiovisuel (27 octobre), cette expo retrace à travers une vingtaine d'affiches, grand format, l'histoire de la photographie et de la caméra, en illustrant notamment des périodes de la guerre de libération nationale et des symbole de la résistance algérienne. Sous les thèmes «Le cinéma et l'écriture de l'histoire», «Rôle de la photographie dans la préservation des évènements de l'Histoire» et «L'avènement et le développement du cinéma», cette exposition vise à faire connaitre au public l'histoire de l'audiovisuel et à le sensibiliser à l'importance des Archives dans la sauvegarde de la mémoire des sociétés, selon Mme Souad Bentir, chef de service de la valorisation des archives nationales. Cette exposition reste ouverte au public jusqu'à la fin du mois en cours.

ALGER

Concert de musique classique pour flûte et piano

«Balade musicale à trois», un concert de musique classique, a été animé jeudi soir à Alger, par Djamel Ghazi à la flûte traversière et les pianistes Kheira Mokrane et Nadia Mécheri, devant un public recueilli, dans des atmosphères empreintes de solennité.

A la Basilique Notre Dame d`Afrique, où le concert a élu domicile, l'espace, constituant une parfaite caisse de résonance, a permis au public d'apprécier le rendu des musiciens qui, près de 90 mn durant, ont traversé les siècles, restituant, en deux parties, de grandes œuvres des époques, baroque, classique et post-romantique.

Djamel Ghazi et Kheira Mokrane, respectivement, flûtiste-soliste et pianiste à l'Orchestre symphonique national (actuellement Orchestre de l'Opéra d'Alger), animant un premier duo, ont brillamment restitué, le génie créatif de Johann Sébastian Bach (1685-1750), et Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), à travers deux sonates, en «Sol mineur» et en «Si bémol majeur», des époques, baroque et classique du XVIIe et XVIII siècles, rendues chacune en trois mouvements.

Intervenant ensuite dans la partie post-romantique marquant le XIXe et le début du XXe siècles, Nadia Mécheri a orné le silence religieux de la basilique avec une dizaine de pièces de grands compositeurs, dont les premières, courtes en durées, ont été hautement appréciées par le public, à l'instar de «Gnossiennes No 2 et 4» d'Eric Satie (1886-1925), «Berceuse de la suite Dolly» de Gabriel Fauré (1845-1924), «Mouvement perpétuel No 1 « de Francis Poulenc (1899-1963) et «2ème mouvement de la sonatine» de Maurice Ravel (1875-1937).

De retour sur scène, Djamel Ghazi, récidivera avec Nadia Mécheri, cette fois-ci, constituant avec elle le deuxième duo de la soirée qui entonnera d'autres grandes œuvres de la musique classique, à l'instar de «Beau soir» de Claude Debussy (1862-1918) et «Sicilienne» de Gabriel Fauré, au plaisir d'un public conquis.

Appréciant la virtuosité et le professionnalisme des artistes faisant montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, et la pureté des sonorités qui a orné le silence sacral des lieux, l'assistance a savouré chaque moment du spectacle dans l'allégresse et la volupté. Dans un programme savamment préparé qui a réuni, pas moins de onze grands compositeurs, l'époque très fertile couvrant la période allant du XVIIe au XXe siècles a, en partie, été restituée, dans la douceur et la sérénité de l'instant.

Diplômés des grandes Ecoles de musique en Algérie et à l'étranger, où ils ont été distingués de plusieurs prix après de longues années d'études, Djamel Ghazi, Kheira Mokrane et Nadia Mécheri assurent actuellement les fonctions de, maître-assistant au département de musique de l'Ecole normale supérieure de Kouba, et professeures, de piano à l'Institut national de musique d'Alger, ainsi qu'à l'Institut national supérieur de musique, respectivement.

Le concert pour flûte et piano, animé par Djamel Ghazi, Kheira Mokrane et Nadia Mécheri, entre, selon le Recteur de la Basilique Notre Dame d'Afrique, Père Michael P. O'Sullivan, dans le cadre du «programme régulier, initié par l'église».

BATNA :

Décès de l'artiste Mahieddine Bouzid dit «Mahiou»

L'homme de théâtre Mahieddine Bouzid, plus connu sous le nom de «Mahiou», est décédé jeudi après-midi au centre hospitalo-universitaire de Batna des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Hospitalisé depuis 10 jours, le défunt, âgé de 56 ans, est tombé dans le coma après que sa santé se soit dégradée, avant de rendre l'âme jeudi après-midi. L'artiste qui a laissé derrière lui trois filles, âgées entre 18 et 24 ans, était très aimé dans le milieu théâtral. Passionné de théâtre depuis qu'il était lycéen, Mahiou était à la fois comédien, producteur et formateur en théâtre et avait interprété des rôles dans plusieurs œuvres télévisées dont «Douar Chaouia» et «Djeha», a rappelé l'artiste Titou Bensaïd. Le directeur du théâtre régional de Batna (TRB), Djamel Noui, a souligné que le défunt qui était président de l'association les amis de l'art et de la musique a laissé son empreinte sur la scène artistique locale avec des œuvres destinées aux adultes et aux enfants, dont certaines ont été produites en collaboration avec le TRB. Atteint d'un handicap physique, Mahieddine Bouzid avait réussi à se frayer un chemin et à s'affirmer dans le monde du théâtre laissant derrière lui plus de 30 œuvres. L'artiste sera enterré vendredi après la prière du vendredi au cimetière de Bouzourane de la ville de Batna.

APS

Programme de la soirée

TF1 21:00

Danse avec les stars

DIVERTISSEMENT 9 saisons / 78 épisodes

Après une semaine d'entraînement intensif et en duo avec un danseur professionnel, les neuf célébrités encore en compétition montrent une nouvelle fois leur maîtrise du style de danse qui leur a été imposé : tango, valse, jive, fox-trot, salsa... Après chaque passage, Jean-Marc Généreux, Chris Marques, Patrick Dupond et Shy'm dévoilent leurs commentaires et notent la prestation. Pour obtenir la meilleure évaluation possible, les candidats doivent avoir une technique irréprochable et ne pas oublier l'aspect artistique de leur prestation. Un couple va quitter l'aventure à la fin de la soirée.

France 2 21:00

Jean Paul Gaultier fait son show

DIVERTISSEMENT

Le couturier Jean Paul Gaultier, qui fête ses 42 ans de carrière, se raconte dans un spectacle décalé « Fashion Freak Show » aux Folies Bergère, à Paris. Ce soir, le couturier a carte blanche pour créer un grand show de variétés aux couleurs de son univers fantasque, aux côtés d'un inédit duo d'animateurs : Stéphane Bern-Daphné Bürki. Ils accueillent des artistes qui viennent interpréter des chansons ou des sketchs : Mylène Farmer, LP, le groupe Indochine, Vanessa Paradis, Eddy de Pretto, Zazie, Chris(tine & The Queens), Vincent Niclo, Catherine Ringer, Kendji Girac, Rossy de Palma, Véronic DiCaire, Amanda Lear... Les chorégraphies sont signées Marion Motin, connue pour ses collaborations avec Madonna et Stromae.

France 3 21:05

Meurtres en Haute-Savoie

Réalisateur : René Manzor
Avec : Gwendoline Hamon, Thibault de Montalembert

Barbara Herbier, une femme de 75 ans, acculée par un agresseur invisible, bascule par-dessus le garde-corps dans une gare de télécabine reliant Avoriaz à Morzine. Claire Garibaldi, de la Police judiciaire de Lyon, revient enquêter sur les lieux de son enfance. Son frère Pierre, qui dirige la brigade de proximité de gendarmerie de Morzine, lui prête main-forte. Peu après, Marc Herbier décède. Il a été empoisonné aux alcaloïdes... comme sa mère.

Canal+ 21:10

John Wick 2

Réalisateur : Chad Stahelski
Avec : Keanu Reeves, Bridget Moynahan

John Wick récupère, non sans mal, sa précieuse voiture, détenue par Abrams, l'oncle de son voleur, et rentre paisiblement chez lui. Mais la retraite du tueur à gages est de courte durée : Santino D'Antonio, envers qui il a contracté une importante dette, lui impose de la régler. Wick quitte alors New York pour Rome : il est chargé d'éliminer Gianne, la soeur de D'Antonio, qui lui fait concurrence au sein de la Camorra. Mais cette mission cache en fait une machination.

M6 21:00

NCIS : Los Angeles

Réalisateur : Ruba Nadda
Avec : Chris O'Donnell , Elizabeth Bogush

A l'approche de Noël, une source inconnue prend le contrôle d'une importante compagnie électrique, provoquant une gigantesque coupure à l'ouest de Los Angeles et paralysant la ville. La rançon demandée s'élève à 20 millions de bitcoins. Tout porte à croire que l'attaque vient d'Ukraine. Le temps presse, surtout en cette période de fêtes. Dans le même temps, Sam s'apprête à recevoir ses enfants pour Noël. Il s'interroge sur la meilleure façon de célébrer ces retrouvailles familiales, près d'un an après le décès de Michelle.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1990

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Niveau: Diabolique — Vendredi, 12 Octobre 2018

7	8			5			9	1
4								3
			8		1			
		3	6		8	7		
1								2
		4	7		2	3		
			3		9			
6								
9	1			8				

						2	3	6
						8	5	4
2	3			9				
6								
			4		6			
		9	2		8	3		
1								8
		2	9		4	5		
			5		3			
4								6
5	9			4		3	2	

4	2			8			1	5
3								7
			6		1			
		9	4		8	5		
5								1
		1	3		7	4		
			1		6			
				7			9	3

						7		
						2		
			3		5			
			1		6			
		8	7		2	5		
								6
		3	5		8	1		
			1		6			
								3
				2			1	5

Ô vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui, et sa miséricorde viendra sur vous comme l'inondation de la joie.
Citation de Henri Perreyve ; La journée des malades (1864)

Mots croisés n°1990

Horizontalement :

1 - Dialogue secret
2 - Formes impossibles à traduire
3 - Popularité - Dans le texte - Eau turinoise
4 - Scène sur scène - Couper la mèche
5 - Esprit de la maisonnée - Rêveurs antiques
6 - A la mode - Décomposée
7 - Lien pour les côtes - Conformiste qui se dit anticonformiste
8 - Poisse
9 - Ne convint pas - Donc bien appris - Gibier de vieux gaulois
10 - Véhicule à benne basculante - Initiales pontifiantes

Verticalement :

A - Modifient un état social
B - Qui nous fait bénéficier de sa fragrance - Vachement amoureuse
C - Cours de Niamey - Cité fromagère
D - Support de tête - Train de marin
E - Elément d'un tout - Tache cutanée
F - Il fait 576 mètres en Chine - Solidement bâtie
G - Résultant - Sautée
H - Sympathique à première vue - Assortit
I - Ramenarde
J - Anciens rites - Premier verger
K - Cantine à vaches - Liste des rédacteurs
L - Unité trés répandue sur les divans - Coupe-choux

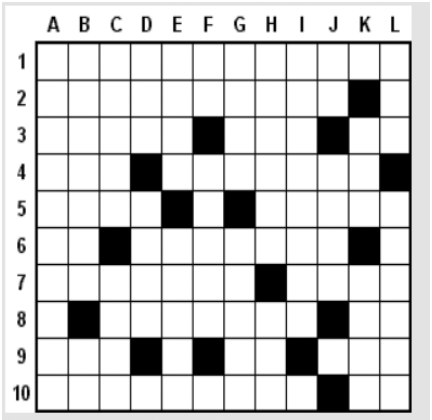

Terreurs

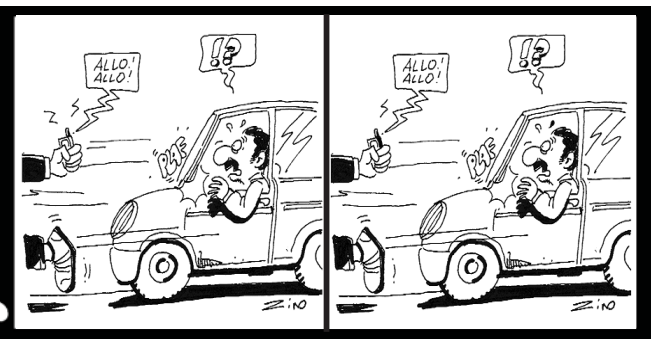

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°690

- appauvrissements / célèbre espionne
- genre de crapaud / cables d'amarrage
- nouée / fais monter
- résonna / bruit de baguettes
- encerclées
- arme de coq
- aérienne / nul sur l'échiquier
- outil de jardinier / fit un bon choix
- irritants / disséminée
- scène rigolote / bandage de roue
- palpe / très peu courant
- élargiraient / pays d'Europe
- roi de Russie
- armes de duel
- pièce de charrue / élément de siècle
- double équerre / reste de moisson
- nacrera / crochet d'étalier
- saisies / reptiles lents
- éculés
- vieille capacité / rocher pointu
- lettre grecque / crétin
- venues en premier / extirpe
- genre de saules / doctrine du secret
- appuyer / mauvaise passe
- propulsé / personnel
- vraiment importante
- incoercibles / mesurer avec soin
- mises en forme / pas très brillant
- natte
- frappa fortement
- astre chevelu / rétribuée
- chinois
- saint raccourci / cupide
- passer l'été / sont aux aguets
- danse à trois temps
- champion / dures à avaler
- il suit le bis / coordination
- poinçon / pâte cuite moulée
- matières colorées / symbole du radian
- dominai / très mauvaise note
- planchettes / similaire
- libre de parler / émanation
- scène de catcheur / marraine de conte
- partie d'église / île de Charente
- fait d'hiver / marque d'infinitif
- partie dure
- technique raffinée
- vallée envahie
- saint de Normandie
- ce Louis dut décapité
- illusions

Solution

Sudoku n°1990

Niveau Diabolique — Vendredi, 12 Octobre 2018

7	8	6	4	5	3	2	9	1				4	2	6	7	8	3	9	1	5
4	5	1	9	2	7	6	8	3				3	1	8	2	9	5	6	4	7
3	2	9	8	6	1	4	5	7				7	9	5	6	4	1	2	3	8
2	9	3	6	1	8	7	4	5				6	3	9	4	1	8	5	7	2
1	7	8	5	3	4	9	6	2				5	4	7	9	6	2	3	8	1
5	6	4	7	9	2	3	1	8				2	8	1	3	5	7	4	6	9
8	4	5	3	7	9	1	2	6	8	4	5	9	7	3	1	2	6	8	5	4
6	3	2	1	4	5	8	7	9	2	6	3	1	5	4	8	3	9	7	2	6
9	1	7	2	8	6	5	3	4	1	9	7	8	6	2	5	7	4	1	9	3
						9	5	2	3	1	6	7	4	8						
						7	4	1	9	2	8	6	3	5						
						3	6	8	5	7	4	2	9	1						
2	3	4	8	9	5	6	1	7	4	3	2	5	8	9	2	7	4	3	6	1
6	7	8	1	3	2	4	9	5	6	8	1	3	2	7	6	1	9	8	5	4
9	1	5	4	7	6	2	8	3	7	5	9	4	1	6	3	8	5	2	9	7
7	5	9	2	1	8	3	6	4				1	4	8	7	6	2	5	3	9
1	4	6	3	5	7	9	2	8				9	5	2	4	3	1	7	8	6
3	8	2	9	6	4	5	7	1				6	7	3	5	9	8	1	4	2
8	6	1	5	2	3	7	4	9				2	3	5	1	4	6	9	7	8
4	2	3	7	8	9	1	5	6				8	6	1	9	5	7	4	2	3
5	9	7	6	4	1	8	3	2				7	9	4	8	2	3	6	1	5

Mots Croisés n°1990

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	N	C	I	L	I	A	B	U	L	E
2	I	D	I	O	T	I	S	M	E	S	■	G
3	V	O	G	U	E	■	S	I	C	■	P	O
4	I	R	E	■	M	O	U	C	H	E	R	■
5	L	A	R	E	■	S	■	A	E	D	E	S
6	I	N	■	R	E	S	O	L	U	E	■	A
7	S	T	E	R	N	U	M	■	S	N	O	B
8	E	■	D	E	V	E	I	N	E	■	U	R
9	N	I	A	■	I	■	S	U	■	U	R	E
10	T	O	M	B	E	R	E	A	U	■	S	S

Grille géante n°690

• P • B • L • T • A • E • L
M A T A H A R I • S E R P E
• U R T I C A N T S • G A G
E P A R S E • T R I P O T E
• E V A S E R A I E N T • R
G R E C E • A • A G E • T E
• I R I S E R A • E U E S •
E S S E • P I N T E • T A U
• A I N E E S • O S I E R S
O T E • P E S E R • M U • E
• I R R E S I S T I B L E S
D O S E R • M O U L E E S •
• N • C O M E T E • C • S T
A S S E N A • E S T I V E R
• • A S • T E R • A L E N E
V A L S E • P I G M E N T S
• M A I T R I S A I • A I S
Z E R O • D E M U S E L E E
• R I N G • N E F • G E L •
F E E • A R T • R I A • L O
• S E I Z E • B E R L U E S

C'est arrivé un 13 octobre

2005 - Le Britannique Harold Pinter remporte le prix Nobel de littérature.

2005 - L'homme d'affaires québécois Vincent Lacroix met en faillite Norbourg.

2000 - Ancien prisonnier politique, devenu président de la Corée du Sud, Kim Dae-jung remporte le prix Nobel de la paix.

1999 - À Washington, le Sénat refuse de ratifier un traité général interdisant les essais de bombes atomiques.

1997 - Au pied de la côte des Éboulements, dans Charlevoix, un autocar plonge dans un ravin; la catastrophe fait 44 morts.

1995 - Le physicien anglais Joseph Rotblat, jadis artisan de la bombe atomique, et le groupe Pugwash gagnent le prix Nobel de la paix.

1993 - Le Canadien Michael Smith et l'Américain Kary Mullis gagnent le prix Nobel de chimie, pour leurs travaux sur les séquences d'acide désoxy-ribonucléique (ADN), le code génétique.

1992 - Michael Ondaatje (ex-aequo avec le Britannique Barry Unsworth) est le premier Canadien lauréat du prix littéraire Booker, pour «The English Patient».

1990 - À Moscou, un premier culte orthodoxe est célébré à la cathédrale Saint-Basile depuis l'avènement du communisme en 1917.

ORAN :

Création de la première Ligue de wilaya d'aïkidou

Une première Ligue de wilaya d'aïkidou à Oran a été créée jeudi lors d'une assemblée constitutive, a-t-on appris auprès de la nouvelle équipe dirigeante de cette Ligue. Maître Rachid Boulanouar a été élu pour l'occasion président de la naissante Ligue de wilaya d'aïkido.

Il été également procédé à l'élection des membres du bureau exécutif, précise la même source. La capitale de l'Ouest du pays a connu pour la première fois ce sport de combat en 1993 grâce au maître Rouibah qui avait créé à l'époque une première école dans cette discipline à Oran. Il aura donc fallu attendre 25 ans pour assister à la naissance de la Ligue de wilaya.

La Fédération algérienne d'aïkido, elle, avait été créée avec l'approbation du ministère de la Jeunesse et des Sports suite à la publication du décret ministériel conjoint n.

14-330 du 27 novembre 2014, spécifique aux modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales. Le vice-président de la Confédération africaine d'aïkido, Amar Benalia, a été élu à l'unanimité président de la Fédération algérienne de la discipline, lors de l'Assemblée générale constitutive qui s'est déroulée en février 2017 à Alger, rappelle-t-on.

Il avait indiqué après son élection que son objectif était de réunir la famille de l'aïkido sous tous ses aspects, travailler à la création d'une Ligue dans chaque wilaya et continuer à construire les projets de développement du sport continental et maghrébin pour atteindre le niveau international. Le nombre de pratiquants de cette discipline augmente de plus en plus en Algérie qui est membre fondateur de la Fédération internationale en 1975.

TENNIS / TOURNOI MAGIC HOTEL TOURS:

L'Algérienne Inès Ibbou passe au second tour

La joueuses de tennis algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée mercredi soir au second tour du tableau final du tournoi professionnel «Magic Hotel Tours», qui se déroule du 8 au 14 octobre 2018 sur les courts en surface rapide du Tennis Club de Monastir (Tunisie).

Ibbou tête de série N 4 s'est imposée contre la Canadienne Justine Bryson sur le score 6-0, 6-2. Lors du second tour, prévu ce jeudi, l'Algérienne affrontera la Française Emmanuelle Girard issue des qualifications.

Sa compatriote Amira Benaissa a été stoppée dès le premier tour par la Française Manon Peral sur le score 6-1, 6-3. La compétition qui est dotée de 15.000 USD, a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment, la Roumaine Ilona Georgiana Ghioroaie (464e), l'Allemande Natalia Siedliska (634e) et l'Américaine Jessica Ho (635e).

DOPAGE/ATHLÉTISME:

La décision de la réintégration de la Russie «probablement» prise en décembre

Le président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) Sebastian Coe a indiqué qu'une décision sur la réintégration ou non de la Russie serait «probablement» prise en décembre à l'issue du Conseil de l'IAAF. «Il y aura une rencontre dans les semaines qui viennent avec la Fédération russe d'athlétisme (Rusaf), comme nous l'avons toujours fait, ensuite nous attendrons les recommandations du groupe de travail (chargé d'évaluer les progrès russes dans la lutte contre le dopage, ndlr) puis le Conseil discutera d'une décision à prendre, comme je l'avais prévu», a expliqué Sebastian Coe mercredi soir en marge de la 133e session du CIO à Buenos Aires. «Mais, oui, une décision sera probablement prise à l'issue de la réunion du Conseil de l'IAAF prévue en décembre à Monaco (les 3 et 4 décembre, ndlr)», a-t-il estimé. La Fédération russe est suspendue par l'IAAF depuis novembre 2015 et la révélation d'un vaste scandale de dopage et de corruption dans l'athlétisme russe. L'Agence mondiale antidopage (AMA) a réintégré l'agence antidopage russe (Rusada) le 20 septembre, remplissant l'une des trois pré-conditions établies par l'IAAF pour la réintégration de la Russie, les deux autres étant la reconnaissance par les autorités russes de l'implication de représentants du ministère des Sports dans le système pour couvrir des cas de dopage, et l'accès à la base de données électronique du laboratoire de Moscou.

APS

HANDBALL - ALGÉRIE :

Labane : Le nouveau sélectionneur connu d'«ici le mois de décembre»

Le nouvel entraîneur de la sélection algérienne de handball (messieurs) sera connu d'«ici le mois de décembre», a annoncé le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), Habib Labane.

«Pour ce qui est du staff technique de l'équipe A, celui-ci sera désigné d'ici le mois de décembre prochain», a écrit le site de la FAHB citant Labane qui a présidé jeudi une réunion du bureau fédéral. Le nouveau sélectionneur viendra à remplacer Sofiane Haïouani, installé officiellement jeudi dans ses nouvelles fonctions de Directeur des équipes nationales (DEN).

«C'est un garçon qui a fait du très bon boulot à la tête de l'équipe nationale masculine A. Donc, j'ai décidé de l'installer dans cette nouvelle fonction qui, j'espère, en appellera d'autres», a dit Labane. Sous sa direction, les Verts ont disputé la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) au Gabon, bouclée à la 6e place, soit la pire de l'histoire des participations algériennes au rendez-vous continental.

L'ancien coach du CR Bordj Bou Arréridj venait cependant d'être désigné à la tête du Sept national et n'avait qu'environ deux mois pour préparer l'équipe à la CAN gabonaise après une longue hibernation de la sélection qui avait duré presque deux années.

Avec Haïouani, l'équipe nationale avait pris aussi la 7e place du tournoi de handball des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), disputés en juin dernier. Lors de la réunion de jeudi, le président de la FAHB a tenu également à mettre au courant les membres fédéraux de l'installation officielle de Fethia Neggazi en qualité de Directrice des jeunes talents. «C'est une ancienne handballeuse qui a fait les beaux jours de l'équipe nationale et qui n'est plus à présenter», a-t-il dit.

HANDBALL :

L'Algérie organisera la CAN-2024 et la Coupe d'Afrique des clubs en 2020 (FAHB)

L'Algérie a obtenu l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2024 (CAN-2024) et la Coupe d'Afrique des clubs 2020 de handball, a annoncé le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), Habib Labane. La CAN-2024 aura un cachet particulier puisqu'elle sera qualificative aux Jeux Olympiques (JO) de la même année à Paris. La dernière CAN organisée par l'Algérie remonte à 2014 qu'elle a remportée d'ailleurs. «Toute nation rêve d'organiser une CAN qui est qualificative pour les JO. Donc, c'est une opportunité pour nous», a déclaré Labane jeudi à l'occasion de la réunion du bureau fédéral de la FAHB. Le patron de l'instance fédérale a saisi l'occasion pour annoncer aussi l'organisation par l'Algérie de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes en avril 2020. Il a évoqué également la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes qui se déroulera à Arzew et Oran en mars 2019. «Tout se déroule à merveille en matière de préparation à ce rendez-vous de la petite balle arabe. Je me suis déplacé la semaine dernière à Arzew où j'ai rencontré de hauts responsables de la wilaya d'Oran. Je ne peux qu'être ravi de ce qui se prépare pour la Coupe arabe et je suis persuadé que ce sera une excellente organisation», a dit le président Labane, cité par le site officiel de la FAHB.

HANDBALL (DIV.NATIONALE) :

Vers le dénouement de la crise du CSA/MC Oran, selon le DJS

Le club sportif amateur (CSA) du MC Oran devrait tenir son assemblée générale ordinaire dans les prochains jours pour régler la crise qui secoue la seule section qu'il compte à savoir le handball, selon l'engagement pris par son président, lors de sa rencontre mercredi avec le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS).

«J'ai enfin rencontré le président du CSA/MCO, qui s'est engagé à tenir son assemblée générale ordinaire avant le 20 du mois en cours. C'est le seul moyen pour éviter à l'équipe de handball de déclarer forfait pour la nouvelle saison», a indiqué jeudi à l'APS le DJS d'Oran, Badreddine Gherbi. Le MCO a passé une saison très délicate, marquée par des grèves à répétition de ses joueurs pour revendiquer la régularisation de leur situation financière.

L'équipe, jadis fierté de la petite balle oranaise et nationale, a fini par rétrograder en Division nationale. L'ambiguïté s'est, du coup, installée dans la maison de la section handball. Le président du CSA/MCO n'a plus tenu aucune assemblée générale depuis deux saisons, ce qui a d'ailleurs privé son club de deux subventions de l'ordre de 8 millions DA chacune, selon le DJS qui a insisté, a-t-il dit, auprès de Mahiaoui, pour convoquer cette assemblée dans les meilleurs délais afin de permettre au club de s'engager dans le championnat dont le coup d'envoi approche à grands pas.

«Mahiaoui m'a assuré qu'il n y aura aucun problème là-dessus, et que le MCO présentera son dossier d'engagement dans les délais», a encore précisé le responsable local du secteur de la jeunesse et des sports, affirmant au passage que le dernier mot dans la reconduction ou non de l'actuel président du CSA dans son poste reviendra aux membres de l'assemblée générale.

Au MCO, l'on a entamé la préparation de la nouvelle saison il y a quelques jours. Mais un fait inédit est en train de se produire : c'est que cette préparation se fait avec deux équipes. D'un côté, un effectif composé du groupe de la saison passée sous la houlette de son entraineur Mustapha Dobala, et de l'autre, un tout nouvel effectif qu'est en train de mettre en place le président Mahiaoui avec comme coach Mekki Bouderbal. «Je ne peux pas m'interférer dans les affaires techniques du club. C'est une affaire interne que les dirigeants eux-mêmes doivent régler. Une chose est sûre : il n y aura qu'un seul dossier d'engagement qui sera admis au niveau de la fédération algérienne de la discipline. Ce dossier devra être déposé par une personne mandatée par la président légitime», a commenté Badreddine Gherbi.

LIGUE 1 (10E JOURNÉE) :
MC Alger-NAHD (2-1), ES Sétif-CS Constantine (2-0)

Le MC Alger s'est imposé devant le NA Hussein Dey sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 1-0), alors que l'ES Sétif a battu le CS Constantine 2 à 0 (mi-temps : 0-0), jeudi lors de la 10e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée mardi, mercredi et jeudi.

Les deux buts de la rencontre MCA-NAHD ont été inscrits par Azzi (18') et Bendebka (75') pour le MCA, alors que Dib a réduit la marque pour le NAHD (90+1).

Les buts du match opposant l'ESS au CSC ont été l'oeuvre de Rebaï (48' et 60').

Cette victoire permettra au MC Alger de se hisser à la 8e place avec 12 points en compagnie du MC Oran, alors que le NAHD (16 points) a perdu sa 3e place au profit de l'ES Sétif (17 points) qui s'est imposée devant le CS Constantine (6e,13 points).

En début d'après-midi, l'Olympique Médéa et le MC Oran ont fait match nul 1 à 1. L'OM garde sa 11e place au classement général avec 10 points et un match en retard, alors que le MC Oran occupe la 8e place avec 12 points.

Mercredi, l'USM Alger s'était imposée au stade du 20-Août-1955 devant le CR Belouizdad sur un but marqué par Yaya à la 37e minute de jeu, consolidant ainsi sa 2e position au classement général avec 19 points, à trois longueurs du leader, la JS Kabylie (22 pts), mais avec deux matchs en retard à disputer contre le MO Béjaïa et l'USM Bel-Abbès.

Le CR Belouizdad continue de manger son pain noir et reste scotché à la 16e et dernière position avec 3 points seulement.

En ouverture de cette 10e journée, mardi, la JS Kabylie avait battu le DRB Tadjenanet sur le score de 3 à 2 au stade du 1er-Novembre-1954 de Tizi-Ouzou, alors que l'AS Aïn M'lila et la JS Saoura ont fait match nul 0 à 0.

De son côté, l'USM Bel-Abbès avait été accrochée à domicile par le MO Béjaïa sur le score de 2-2.

Résultats et classement

Mardi 9 octobre:
AS Ain M'lila -JS Saoura 0-0
USM Bel-Abbès - MO Béjaïa 2-2
JS Kabylie - DRB Tadjenanet 3-2

Mercredi 10 octobre
CR Belouizdad- USM Alger 0-1

Jeudi 11 octobre
Olympique Médéa - MC Oran 1-1
MC Alger - NA Hussein Dey 2-1
ES Sétif - CS Constantine 2-0

Omar Hamadi (Alger):Paradou AC - CA Bordj Bou Arréridj (reporté à une date ultérieure)

Classement	Pts	J
1). JS Kabylie	22	10
2). USM Alger	19	8
3). ES Sétif	17	9
4). NA Husseïn Dey	16	10
5). JS Saoura	14	10
6). CS Constantine	13	9
--). MO Béjaïa	13	9
8). MC Oran	12	10
--). MC Alger	12	9
10). CABB Arréridj	11	9
--). AS Aïn M'lila	11	10
12). O. Médéa	10	9
13). Paradou AC	9	9
14). DRB Tadjenanet	8	10
15). USM Bel-Abbès	6	9
16). CR Belouizdad	3	10

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

LIGUE 1 :
Entre le MC Oran et l'USM Bel-Abbès, coach Cherif El Ouezzani se dit «indécis»

L'entraineur Si Tahar Cherif El Ouezzani s'est dit vendredi «indécis» concernant sa prochaine destination après avoir reçu deux contacts officiels de la part de l'USM Bel-Abbès et du MC Oran, deux clubs où il avait déjà travaillé par le passé.

Dans une déclaration à l'APS, Cherif El Ouezzani a confirmé avoir discuté avec les présidents des deux formations pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis, mais sans pour autant avoir tranché la question.

Il a notamment souligné qu'il devait d'abord résilier son contrat avec le CR Belouizdad qu'il vient de quitter après quelques mois seulement de présence, une condition sine qua non pour pouvoir s'engager avec une autre formation.

Cherif El Ouezzani, qui a mené l'USMBA à remporter le trophée de la Coupe d'Algérie à l'issue de l'exercice passé, n'a pas réussi son passage au CRB qu'il a laissé à la dernière place au classement.

Le parcours de l'USMBA n'a pas été meilleur depuis le début de cet exercice, ce qui a valu à son entraineur suisso-tunisien, Moez Bouakaz, d'être poussé vers la porte de sortie.

D'ailleurs, ce n'est pas lui qui a dirigé les Vert et Rouge lors de leur précédente sortie en championnat contre le MO Béjaïa (2-2) mardi passé.

La veille de cette rencontre comptant pour la 10e journée du championnat, Cherif El Ouezzani avait reçu chez lui à Oran, le président de la formation de la «Mekerra», Abdelghani El Hennani.

Quelques jours après, c'est au tour du président du MCO, Ahmed Belhadj, de prendre attache à son tour avec l'ancien milieu international.

Cependant, Belhadj attend toujours la résiliation du contrat de son désormais ex-entraineur, le Marocain Badou Zaki, qui devrait avoir lieu au début de la semaine prochaine pour passer aux choses sérieuses, indique-t-on dans les milieux du club phare de la capitale de l'Ouest du pays.

MONDIAL DES CLUBS 2018:
Les arbitres algériens Abid Charef et Etchiali retenus par la Fifa

Les arbitres internationaux algériens Mehdi Abid Charef et Abdelhak Etchiali sont retenus pour officier les matchs de la Coupe du monde des clubs 2018 prévue aux Emirats arabes unis du 12 au 22 décembre, a indiqué jeudi la Fédération internationale de football (Fifa).

Les deux arbitres algériens avaient pris part à la Coupe du monde 2018 en Russie et également au Mondial-2017 des U20.

Abid Charef et Abdelhak Etchiali ainsi que le Tunisien Anouar Hmila représenteront l'arbitrage africain à ce Mondial des clubs.

Au total, la Fifa a dévoilé une liste composée de 12 arbitres et 24 arbitres assistants pour prendre part à ce tournoi.

Quatre clubs ont déjà composé leurs billets pour le Mondial des clubs. Il s'agit d'Al-Aïn (EAU/hôte), CD Guadalajara (MEX/Concacaf), Willington FC (NZL/OFC) et Real Madrid (ESP/UEFA). Les trois autres qualifiés, qui représentent les confédérations du Conmebol, de la CAF et de l'AFC, seront connus au plus tard le 11 novembre prochain.

L'ES Sétif est qualifiée pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique dont les matchs retours auront lieu le 23 octobre.

Au match aller, les Sétifiens s'étaient inclinés face à Al-Ahly (Egypte) sur le score de 2 à 0. L'autre demi-finale opposera les Tunisiens de l'EST et les Angolais de Primeiro de Agosto. Au match aller à Luanda, la victoire est revenue aux locaux sur le score de 1 à 0.

ORAN :
Réouverture ce jour du stade Bouakeul par un derby oranais en DNA

Le stade Habib-Bouakeul rouvrira samedi ses portes après près de quatre mois de fermeture pour travaux de réhabilitation ayant porté notamment sur la pose d'une nouvelle pelouse synthétique de dernière génération.

Faute d'abriter le derby de l'Ouest comptant pour la 10e journée de la Ligue 2 Mobilis entre l'ASM Oran et le WA Tlemcen, les Oranais ayant préféré accueillir leur adversaire du jour au stade Ahmed-Zabana, Bouakeul sera le théâtre d'un derby entrant dans le cadre de la 6e journée du championnat de division nationale mateur (DNA) opposant le SCM Oran à l'OM Arzew (15h00).

Cette affiche devrait attirer la grande foule parmi les supporters des deux formations, surtout que les deux équipes ambitionnent de jouer la carte de l'accession en Ligue 2 cette saison.

C'est l'OMA qui a le vent en poupe en ce début d'exercice, comme l'illustre la deuxième place qu'elle occupe dans le classement du groupe Ouest avec 12 points, distancée d'une seule unité par le leader, qui n'est autre que le nouveau promu, la JSM Tiaret.

L'OMA, qu'entraine l'ex-coach de l'ASM Oran, Hadj Merine, reste sur une large victoire à domicile contre le MCB Oued Sly (3-0) et par laquelle cette équipe, qui a beaucoup souffert la saison passée de ses problèmes internes, a confirmé ses réelles intentions pour se ressaisir.

Quant au SCMO, il occupe la sixième place avec 7 points au compteur.

Les protégés de l'ancien international et attaquant du MC Oran et MC Alger, Bachir Mecheri, arrivé cet été à la barre technique, abordent néanmoins la partie avec un moral gonflé à bloc grâce à leur victoire ramenée de Maghnia face à l'IRB local (2-0).

La pose d'une nouvelle pelouse synthétique au stade Bouakeul, qui a remplacé une ancienne pelouse devenue au fil des matchs un véritable risque pour la santé des joueurs, selon les dirigeants et les entraineurs des équipes y domiciliées, a été rendue possible grâce à une enveloppe financière de l'ordre de 32 millions DA, octroyée par le fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales en avril dernier, rappelle-t-on.

PORTUGAL
L'Algérien Brahimi (FC Porto) pourrait ne pas prolonger

L'international algérien Yacine Brahimi, dont le contrat avec le FC Porto (Portugal) s'achève en juin prochain, n'a pas encore prolongé avec son club employeur et pourrait ne pas le faire, rapporte la presse locale.

Selon A Bola, la prolongation tarde à venir en dépit de plusieurs discussions entre le joueur et ses dirigeants, ajoutant que les pourparlers entre les deux parties pourraient ne jamais aboutir.

D'après le journal portugais, tout porte à croire que le meneur algérien ira jusqu'au bout de son engagement et quittera les Dragons en juin prochain libre de tout contrat.

Au Portugal, on parle déjà de celui qui pourrait remplacer l'ailier algérien à Porto. Il s'agit de Caio Lucas, joueur brésilien de 24 ans. Yacine Brahimi se trouve actuellement avec la sélection nationale algérienne à Alger, pour préparer la double confrontation contre le Bénin, pour le compte des 3e et 4e journées (aller et retour) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2019).

Après deux journées jouées dans le groupe D, l'Algérie et le Bénin se partagent la première place avec 4 points, devant le Togo et la Gambie (1 point chacun).

APS

CAN 2019 (QUALIFICATIONS/4E JOURNÉE) ALGÉRIE:

L'attaquant Islam Slimani forfait même pour le match «retour» contre le Bénin

Islam Slimani, l'attaquant international algérien du club de première division turque, Fenerbahçe, qui souffre d'une blessure à une cuisse, est forfait pour les deux prochains matchs contre le Bénin, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), et il a été autorisé à retourner à Istanbul dès ce mercredi, où il poursuivra les soins avec son club employeur, a appris l'APS auprès de la FAF. «Le staff médical de la sélection nationale, après auscultation, a préféré ne prendre aucun risque avec Slimani, pour ne pas compliquer sa blessure davantage. Il a donc préféré le dispenser des deux prochains matchs contre le Bénin, et le remettre à la disposition de son club, dès mercredi, où il poursuivra ses soins» a précisé la même source.

Le forfait de l'ancien buteur du Chabab de Belouizdad (Ligue 1 algérienne) pour le match «aller» contre le Bénin était déjà confirmé. Mais le sélectionneur national, Djamel Belmadi, avait entretenu l'espoir de pouvoir le récupérer pour le match «retour», prévu quatre jours plus tard à Cotonou. Ce retour était cependant tributaire d'un avis médical favorable, mais le dernier examen, effectué mercredi après-midi au Centre technique national de la FAF à Sidi-Moussa ne l'a pas été, d'où la décision donc de dispenser carrément le joueur du deuxième match. Pour remplacer Slimani, qui a porté également les couleurs du Sporting Lisbonne (Portugal), Leicester et Newcastle (Angleterre), le staff technique national a décidé de faire appel à Oussama Darfalou, l'ex-fer de lance de l'USM Alger, qui évolue depuis le début de la saison en cours à Vitesse Arnhem (Pays-Bas). Cette double confrontation contre le Bénin est prévue les 12 et 16 octobre 2018, pour le compte des 3e et 4e journées des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019).

CAN-2019 (QUALIFICATIONS) / LIBYE:

Amrouche : «Le limogeage de mes adjoints, la goutte qui a fait déborder le vase»

Le désormais ex-sélectionneur de la Libye, l'Algérien Adel Amrouche, a indiqué mercredi que le limogeage de ses adjoints constituait la raison principale l'ayant poussé au retrait de la barre technique des «Chevaliers de la méditerranée».

«La Fédération libyenne de football (LFF) vient de relever mes adjoints (Mourad Slatni et Lamine Kébir, ndlr) de leurs fonctions, sans m'en informer, dans une décision unilatérale. Cet acte est une immixtion dans mes prérogatives que je n'ai pas évidemment accepté», a tenu à préciser Adel Amrouche dans une déclaration à l'APS, affirmant avoir contacté son avocat pour officialiser sa démission.

«Je crois que le choix de mes adjoints m'incombe directement et leur mise à l'écart aussi. Leur limogeage par les responsables de la LFF est une ingérence directe dans mes tâches et m'a déconcentré dans mon travail», a expliqué le technicien algérien, évoquant aussi le problème des salaires impayés pour lui et son staff. «Je confirme que cela fait presque six mois qu'on n'a pas reçu moi et mon staff nos salaires sur lesquels on a patienté», a ajouté Amrouche dont les joueurs libyens ont tenté de dissuader, en vain.

L'ex-sélectionneur algérien des «Chevaliers de la méditerranée», qui n'a pas caché son «mécontentement» par rapport aux conditions de travail, était en regroupement avec les Libyens mardi pour préparer la double confrontation avec le Nigeria (12 et 16 octobre) pour le compte des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2019). Selon la presse libyenne, la Fédération de football, qui a confirmé le départ du technicien algérien, a précisé qu'elle envisageait une action en justice contre Amrouche dont le départ est soudain. Pour pallier le départ du technicien algérien, la LFF a désigné le coach assistant Omar Al-Maryami comme intérimaire. Agé de 50 ans, Adel Amrouche avait été nommé à la tête de la sélection libyenne au mois de mai 2017. Il avait réussi à conduire son équipe à décrocher le nul (0-0) contre l'Afrique du Sud en qualifications de la CAN-2019. Après deux journées des éliminatoires, la Libye, avec 4 points, est co-leader avec l'Afrique du Sud. Le Nigeria a un point de retard alors que les Seychelles sont derniers du groupe avec un compteur toujours à zéro. Seules les deux premières équipes seront qualifiées pour la phase finale de la compétition en juin prochain.

APS

LIGUE 1 (10E JOURNÉE) :

L'O Médéa et le MC Oran se neutralisent 1-1

L'Olympique Médéa et le MC Oran ont fait match nul 1 à 1 (mi-temps : 1-1), jeudi au stade Imam-Lyès de Médéa, pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Sameur (23') pour l'OM et Mansouri (44') pour le MCO.

L'O Médéa garde sa 11e place au classement général avec 10 points et un match en retard, alors que le MC Oran occupe la 8e place avec 12 points.

Mercredi, l'USM Alger s'était imposée au stade du 20-Août-1955 devant le CR Belouizdad sur un but marqué par Yaya à la 37e minute de jeu, consolidant ainsi sa 2e position au classement général avec 19 points, à trois longueurs du leader, la JS Kabylie (22 pts), mais avec deux matchs en retard à disputer contre le MO Béjaïa et l'USM Bel-Abbès.

En bas du classement, la lanterne rouge le CR Belouizdad continue de manger son pain noir et reste scotché à la 16e et dernière position avec 3 points seulement. En ouverture de cette 10e journée, mardi, la JS Kabylie avait battu le DRB Tadjenanet sur le score de 3 à 2 au stade du 1er-Novembre-1954 de Tizi-Ouzou, alors que l'AS Aïn M'lila et la JS Saoura ont fait match nul 0 à 0.

De son côté, l'USM Bel-Abbès avait été accrochée à domicile par le MO Béjaïa sur le score de 2-2.

Coup d'envoi du championnat régional sud-ouest de football le 26 octobre

Le coup d'envoi du championnat régional sud-ouest de football sera donné le 26 octobre, a-t-on appris jeudi à El Bayadh du président de la ligue.

M. Khadoum Abdelkader a indiqué en marge d'une rencontre de concertation regroupant les responsables de la ligue régionale sud-ouest et des ligues de wilayas, que toutes les conditions sont réunies pour le démarrage de ce championnat où évoluent 26 équipes représentant les ligues de wilayas d'El Bayadh, de Béchar, de Naama, de Tindouf et d'Adrar.

Le même responsable a évoqué la situation financière insatisfaisante de différents clubs de cette ligue pour manque de subventions et de publicité, ainsi que le déficit en matière d'infrastructures sportives qui affectent le rendement des joueurs et le développement du football dans la région.

Cette rencontre de concertation a été marquée par un test d'aptitude physique de 42 arbitres qui dirigeront les matchs du championnat régional sud-ouest de football .

GHARDAÏA :

20 clubs animent le championnat de wilaya de football amateur

Douze (12) clubs de division honneur et huit autres de pré-honneur animeront le championnat de football amateur de la wilaya de Ghardaïa pour la saison 2018-2019 qui débute ce week-end, a-t-on appris vendredi du président de la ligue de wilaya.

Ces clubs vont évoluer durant la période du championnat de la wilaya de Ghardaïa sur six stades homologués par la ligue de football de Ghardaïa et revêtus de gazon synthétique de «dernière génération», a précisé Youcef Azzouz, signalant que la wilaya de Ghardaïa compte 11 stades revêtus de ce type de pelouses.

Pour assurer le bon déroulement du championnat ainsi que de la coupe de wilaya de Ghardaïa, la ligue de football a pris les dispositions nécessaires notamment par l'affectation d'arbitres locaux formés et ayant subi avec succès le test Cooper et la sensibilisation des clubs sur le respect du fair-play et de l'éthique sportive, a-t-il précisé. La ligue de football de Ghardaïa a procédé également à la réactivation de la commission médicale de la wilaya pour lutter contre le dopage et la consommation d'anabolisants. Plus de 2.000 sportifs, toutes catégories confondues, sont affiliés à la ligue de football de la wilaya de Ghardaïa qui a vu également la création de huit écoles de football dans la wilaya, signale-t-on.

ELIMINATOIRES CAN-2019 / DISQUALIFICATION DE LA SIERRA LEONE :

La CAF n'a pas encore tranché (BBC)

La Confédération africaine de football (CAF) n'a pas encore tranché une éventuelle disqualification des éliminatoires de la CAN-2019 de la Sierra Leone, actuellement suspendue par la Fédération internationale (FIFA), rapporte la BBC.

Mercredi, la CAF avait annoncé l'annulation de la double confrontation entre la Sierra Leone et le Ghana, prévue les 11 et 14 octobre dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019).

Mais la CAF attend de voir lÆévolution de la situation au Sierra Leone pour déterminer si elle allait donner les deux matchs gagnés par forfait au Ghana ou si elle disqualifierait les "Leone Stars", selon la BBC.

La FIFA a suspendu jusqu'à nouvel ordre la Sierra Leone pour "ingérence politique".

L'instance dirigeante du football mondial accuse le ministre des Sports sierra-léonais, Ibrahim Nyelenkeh, d'avoir limogé la présidente de la Fédération de football de Sierra Leone (SLFA), Isha Johansen et son secrétaire général, Chris Camara.

A la tête de la SLFA depuis 2013, Johansen et Kamara étaient dans le viseur des autorités en raison de soupçons de "corruption, matchs truqués et direction défaillante". Tous deux avaient été arrêtés en septembre 2016 et libérés sous caution à la suite d'une enquête de la Commission anti-corruption, avant d'être mis en examen en septembre 2017 mais n'ont pas encore été jugés.

En juillet 2014, une quinzaine de responsables et de joueurs sierra-léonais ont été suspendus après une série de matchs suspects, dont une rencontre éliminatoire pour la Coupe du monde 2010 face à l'Afrique du Sud.

Johansen (53 ans), première femme à diriger la SLFA, possède son propre club de football, le FC Johanses.

HAZARD ÉLU JOUEUR DU MOIS DE SEPTEMBRE

Le prix du meilleur joueur du mois de septembre en Premier League est revenu à Eden Hazard, le milieu de terrain de Chelsea. La star belge est logiquement honorée pour ses cinq buts en quatre matches, dont un triplé contre Cardiff City (4-1). L'ancien pensionnaire du championnat de France succède au Brésilien Lucas Moura, couronné en août.

Fabinho s'interroge sur sa situation

Recruté à prix d'or par Liverpool avant même le coup d'envoi officiel du dernier mercato estival, Fabinho n'a toujours pas joué une seule minute en Premiere League. Un constat sur lequel le milieu de terrain brésilien est revenu.

Après une grande expérience acquise à l'AS Monaco, Fabinho a quitté la Ligue 1 cet été pour rallier Liverpool, dans le but de franchir un cap. Mais l'international brésilien de 24 ans peine à s'imposer avec les Reds, Jürgen Klopp ne l'incluant pas dans ses plans depuis le début de saison.

« Il a juste besoin de s'y habituer. Il s'agit de positionnement; il s'agit de réaction, d'espaces défensifs, de fermeture, d'attaque. C'est une équipe de football avec une façon de jouer spécifique. Il a besoin de temps », avançait l'entraineur il y a quelques jours.

Interrogé sur ces débuts compliqués, l'ancien Monégasque s'est montré quant à lui optimiste et assure qu'il est toujours motivé. « Je suis à disposition du coach », rassure l'ancien pensionnaire du FC Porto qui reste relativement confiant. « Pour avoir de la continuité en sélection, c'est important de jouer souvent avec son club », a-t-il expliqué dans des propos accordés à Globoesporte.

Pas rancunier vis-à-vis de son coach, Fabinho, qui a tout de même été appelé en sélection brésilienne, attend son heure, conscient que la saison est encore longue et que le calendrier chargé des Reds finira par jouer en sa faveur.

SIMEONE TOUJOURS À L'AFFÛT POUR CAVANI ?

Diego Simeone, coach de l'Atlético Madrid, rêverait toujours de pouvoir attirer Edinson Cavani, meilleur buteur de l'histoire du Paris Saint-Germain. Que se passe-t-il avec Edinson Cavani ? L'explosion de Kylian Mbappé et l'entente de ce dernier avec Neymar, semblent commencer à faire de l'ombre au meilleur buteur de l'histoire du Paris Saint-Germain. Ainsi, Thomas Tuchel pourrait prendre la lourde décision de mettre de côté l'Uruguayen, qui à ce moment-là ne devrait pas végéter sur le banc des remplaçants et pourrait donc claquer la porte. S'il venait à quitter le PSG, il y a un club qui serait disposé à l'accueillir les bras ouverts. D'après les informations de AS, l'Atlético Madrid aurait toujours Edinson Cavani dans le viseur. Diego Simeone serait en effet un grand fan de l'attaquant du Paris Saint-Germain, qu'il a d'ailleurs déjà approché lors de ces dernières saisons. Le quotidien espagnol assure que les relations entre l'Uruguayen et ses compères de l'attaque Kylian Mbappé et Neymar seraient plus que fraîches, ce qui pourrait pousser le meilleur buteur de l'histoire du PSG d'évaluer d'éventuelles propositions en provenance de l'étranger.

NEUER À LA PEINE

Signe des temps, Manuel Neuer n'est pas au mieux de sa forme. En terme de performance pure, le gardien international a le pire ration de tirs arrêtés en Bundesliga (58%) soit le pire de sa carrière. Il est actuellement le 17ème gardien de la Budesliga en ce début de saison... En règle général, son ratio est de ... 77%

MATA PROLONGÉ ?

Passé de Chelsea à Manchester United en janvier 2014, Juan Manuel Mata semblait initialement n'avoir aucun avenir du côté d'Old Trafford lorsque José Mourinho a été engagé par les Red Devils après avoir été évincé des Blues, où il ne comptait pas du tout sur le milieu de terrain offensif espagnol. Mais le "Special One" a finalement accordé sa confiance à l'ancien Valencian, et l'idylle pourrait même perdurer.

En effet, selon The Sun, Juan Mata, dont le contrat arrive à échéance au 30 juin prochain, devrait recevoir prochainement une offre de prolongation émanant de la direction mancunienne.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Vendredi 12 - Samedi 13 octobre 2018 / 3-4 Safar 1440 - N° 2036 - 6e année

FÊTE NATIONALE D'ESPAGNE

Le Président Bouteflika félicite le roi d'Espagne Felipe VI...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a fait part de ses vives félicitations au roi d'Espagne Felipe VI à l'occasion de la fête nationale de son pays, exprimant sa «satisfaction» quant à l'évolution «positive» des relations bilatérales entre les deux pays. «Au moment où le Royaume d'Espagne célèbre sa fête nationale, j'ai grand plaisir à vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos plus vives félicitations auxquelles je joins mes vœux de santé pour votre Majesté, de progrès et de prospérité pour le peuple espagnol», a écrit le chef de l'Etat dans son message de félicitations. Le président Bouteflika a souligné également sa «satisfaction» quant à «l'évolution positive que connaissent les relations bilatérales entre les deux pays tant au plan politique qu'au niveau de la coopération économique». «Dans ce contexte, je me félicite tout particulièrement que la dernière réunion bilatérale de haut niveau, tenue entre nos deux pays à Alger, ait permis de tracer des perspectives nouvelles et porteuses pour le partenariat privilégié à la réalisation duquel l'Algérie et l'Espagne s'attèlent», a-t-il affirmé.

«Je tiens également à vous réitérer mon engagement de poursuivre, avec votre Majesté, les efforts communs pour la promotion de nos relations au bénéfice de nos deux peuples amis», a ajouté le président de la République.

...et le président du gouvernement espagnol Pedro Sanchez ...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, dans lequel il lui a exprimé sa volonté de continuer à œuvrer pour le développement et la promotion des relations politiques et économiques entre les deux pays. «La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et de prospérité pour le peuple espagnol ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message. Le Président Bouteflika a rappelé, dans son message, que l'Algérie et l'Espagne «sont liées par des relations traditionnelles d'amitié et de coopération assises sur un dialogue politique de qualité et un vaste partenariat économique et commercial substantiel en plein essor et mutuellement avantageux». «La 7e réunion bilatérale de haut niveau, tenue récemment à Alger, a assurément marqué une étape qualitative nouvelle dans l'approfondissement de notre dialogue politique et le renforcement d'une coopération économique aussi vaste qu'ambitieuse», a-t-il affirmé. «Je sais l'intérêt personnel que vous portez aux relations de votre pays avec l'Algérie. Je tiens, pour ma part, à vous assurer que je continuerai, comme par le passé, à apporter ma contribution au développement et à la promotion de nos relations politiques et économiques», a conclu le président de la République.

ÉLECTIONS

La HIISE réunit en formation 29 wilayas à Bejaia

Vingt-neuf (29) wilayas ont pris part, jeudi à Bejaia, à un séminaire de formation, organisé par la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), au profit de ses membres, composant les structures locales et des représentants de l'administration.

L'objectif étant de renforcer les connaissances de chacun dans la gestion des élections, leur organisation et leur supervision dans les différentes phases du processus.

Présidée par Brahim Boudoukha, vice-président du HIISE, les participants pour l'essentiel des magistrats et des représentants de la société civile, la rencontre s'est focalisée sur les élections présidentielles, mettant en avant l'impératif de la veille à la régularité du scrutin dans toutes ses étapes allant du dépôt des candidatures jusqu'au déroulement de la campagne et à la proclamation des résultats par le conseil constitutionnel, en passant par la remise des listes électorales et la répartition équitable des moyens de campagne.

Déroulée sous forme de conférence-débats, la rencontre a polarisé dans ce sillage la notion d'efficacité des membres de l'instance dans leurs interventions et dans le contrôle des différentes étapes du processus, en veillant notamment à «la juste application de la loi».

Ce séminaire est le second du genre, après celui organisé récemment à Constantin et en précède deux autres, prévus respectivement à Tlemcen et Ghardaia.

ÉDUCATION NATIONALE

Les élèves réadmis doivent rejoindre leurs établissements scolaires avant le 18 octobre

Le ministère de l'Education nationale a fixé la date du 18 octobre 2018 comme dernier délai pour les élèves réadmis après avoir été exclus suite à leur échec au BEM ou au baccalauréat ou pour d'autres motifs, selon le protocole régissant l'opération de redoublement de l'année scolaire 2018/2019. Ce protocole qui prévoit les dispositions organisationnelles régissant le redoublement de l'année pour les élèves non admis aux classes supérieures stipule que «tout élève dont la demande a été accepté et n'ayant pas rejoint son établissement scolaire sans aucun motif avant le jeudi 18 octobre 2018 est considéré comme ayant abandonné les bancs de l'école». Les élèves admis et dont les noms ont été affichés pour le redoublement de l'année après plus d'un mois de la rentrée scolaire auront, ainsi, une deuxième chance. Les parents d'élèves concernés ont déposé des recours et des demandes de réinsertion de leurs enfants munies de copies des relevés de notes des trois trimestres durant le période allant du 16 au 27 septembre. Les décisions des conseils des classes ont été annoncées à travers l'affichage d'une copie du procès-verbal dans les établissements scolaires le 3 octobre en cours qui a été suivi de l'inscription des élèves admis dans les établissements scolaires le 7 octobre au plus tard, selon le texte du protocole. Les recours ont été ouverts auprès des directions de l'éducation durant la période allant du 3 au 7 octobre. L'annonce des décisions de la commission chargée de l'examen des recours seront annoncés le 15 octobre en cours.

ALGÉRIE-MONDE ARABE

Mihoubi prendra part aux travaux de la 21e session du Congrès des ministres arabes de la Culture au Caire

La 21ème session du congrès des ministres de la Culture dans le monde arabe se tiendra les 14 et 15 octobre au Caire, avec la participation du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Cette réunion ministérielle se penchera sur les domaines de la coopération culturelle entre les pays arabes, notamment le rôle de la culture dans consécration de l'identité arabe à travers la préservation de la langue arabe, la mise en valeur du patrimoine culturel en tant que dénominateur commun entre les Etats arabes, et la relance des semaines de la culture arabe entre les pays.

Il sera également question des défis culturels et le rôle de la culture dans le règlement des problèmes liés à l'extrémisme, au terrorisme et au racisme, et de nombre de questions d'ordre éducatif et pédagogique.

D'autres questions importantes relevant du rôle de l'élite arabe dans la construction d'un projet culturel arabe, et de l'impact des médias sur le contenu culturel seront débattues lors de ce congrès.

APS

FÊTE NATIONALE DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE

Le Président Bouteflika félicite le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a renouvelé sa disponibilité à œuvrer, avec lui, au raffermissement des relations entre les deux pays.

«La célébration par la République de Guinée Equatoriale de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses ainsi que mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour votre Excellence, et de progrès et de bien-être pour le peuple équato-guinéen frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Il me plaît, également, de saisir cette heureuse occasion pour vous renouveler mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au raffermissement des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et à l'approfondissement de notre concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a-t-il ajouté.

CÉRÉMONIE DU 50E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE EQUATORIALE

Messahel représente le Président Bouteflika

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie marquant le 50e anniversaire de l'indépendance de la République de Guinée Equatoriale, prévue le 12 octobre, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Messahel sera «porteur d'un message écrit du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika à son homologue équato-guinéen, Tedoro Obiang Nguema Mbasogo», ajoute la même source.

NAISSANCE

في يوم 2018/10/11 عمت الفرحة وتعالت الزغاريد للوافدة الجديدة والتي أختير لها من الأسماء

"مشنان إيمان"

وبهذه المناسبة السعيدة والغالية يتقدم جدها "طاهري ادريس" وكل أفراد عائلته بأطيب التهاني للزوجين الكريمين "فهيم وأسماء" راجين لها موفور الصحة والعافية وأن ينبتها الله نباتا حسنا.